



ALGERIE-TUNISIE : Évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la commission bilatérale de développement des zones frontalières

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Jeudi 22 Octobre 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

REUNION DU GOUVERNEMENT :

L'industrie, la lutte contre les drogues et les projets ferroviaires au menu



page 2

Actualité



AAPI :
Examen
de nouvelles
opportunités
pour étendre
les investissements
omanais en Algérie

2

JOURNÉE NATIONALE
DE LA PRESSE :
Rôles croissants
pour les médias
nationaux,
partenaires clés
dans le processus
de développement

2

Le général
de corps d'armée
Saïd Chanegriha
reçoit le ministre
de la Défense nationale
de la République
du Niger

3

ORAN:

Ouverture de la 23ème édition du Salon "Batiwest-2026"

p3

REUNION DU GOUVERNEMENT :

L'industrie, la lutte contre les drogues et les projets ferroviaires au menu

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier une réunion du Gouvernement consacrée notamment au développement de l'industrie nationale, à la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, ainsi qu'à l'avancement du projet ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon la même source, « la réunion a débuté par l'examen d'un exposé portant sur le mécanisme proposé pour le calcul et l'évaluation du taux d'intégration dans les industries des véhicules lourds et légers ainsi que dans la fabrication des téléphones mobiles. Ce dispositif vise à déterminer la part réelle des composants matériels et des opérations industrielles réalisés localement, afin de favoriser l'implantation de ces industries en Algérie, d'augmenter les taux d'intégration nationale et de réduire la facture des importations. » À ce sujet, le Gouvernement a souligné que « ce nouveau mécanisme devait permettre de jeter les bases d'une véritable industrie nationale, dépassant le simple assemblage traditionnel. Cette démarche repose notamment sur le renforcement des partenariats, le transfert de technologie, le développement des compétences nationales et la consolidation du réseau de sous-traitance, dans l'objectif d'accroître les capacités de production locales. » La réunion a également été consacrée à « l'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement ». Dans le cadre du suivi des décisions du président de la République, le Gouvernement a examiné « les résultats obtenus sur le terrain ainsi que les mesures envisagées pour renforcer le dispositif institutionnel chargé de cette lutte. » Fondée sur l'anti-



cipation, la dissuasion et la prise en charge, cette stratégie fera désormais l'objet « d'une évaluation mensuelle au niveau du Gouvernement ». Les autorités ont insisté sur « la nécessité d'adapter continuellement son plan d'action aux nouvelles évolutions de la criminalité organisée, tout en intensifiant les interventions de proximité et en associant davantage la société civile. Le renforcement de la coopération internationale figure

également parmi les priorités retenues. » Enfin, le Gouvernement a examiné la poursuite des mesures de terrain relatives à la réalisation des tronçons concernés de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset. Conformément aux instructions du président de la République formulées lors du dernier Conseil des ministres, le projet démarrera à partir de la wilaya de Tamanrasset.

Conférence à Alger à l'occasion du 70e anniversaire du détournement de l'avion des cinq chefs historiques de la glorieuse Révolution de libération

Une conférence a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion du 70e anniversaire du détournement de l'avion des cinq chefs historiques de la glorieuse Révolution de libération, au cours de laquelle les intervenants ont souligné que cette opération avait contribué à faire connaître la justesse de la cause algérienne à l'échelle internationale. Lors de cette conférence, organisée par l'Association

"Machaâl Echahid", en coordination avec le quotidien "El Moudjahid", sous le thème "Le détournement de l'avion, un crime contre les cinq chefs et un complot contre la Révolution algérienne", la lumière a été projetée sur les circonstances historiques et politiques entourant ce détournement, qualifié de premier acte de piraterie aérienne au monde. A cet égard, le chercheur et enseignant univer-

sitaire, Ahmed Adimi, a estimé que le détournement de l'appareil transportant les cinq chefs de la Révolution de libération, le 22 octobre 1956, constituait "un précédent dangereux dans l'histoire de l'aviation civile", soulignant qu'en déroutant un avion appartenant à un Etat tiers et en retenant ses passagers, la France coloniale a été "la première à pratiquer la piraterie aérienne, au mépris du droit inter-

national et de la souveraineté des Etats". Il a, par ailleurs, relevé que les autorités coloniales françaises pensaient que l'arrestation des cinq chefs conduirait à "l'anéantissement de la Révolution de libération", mais que ce plan a lamentablement échoué, la Révolution étant "profondément enracinée au sein du peuple algérien et nullement tributaire de personnes ou de directions particulières".

AAPI :

Examen de nouvelles opportunités pour étendre les investissements omanais en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, mercredi à Alger, avec l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf bin Nasser bin Rashid Al-Badai, les moyens de renforcer les investissements omanais en Algérie et d'élargir les domaines de partenariat économique entre les deux pays. La rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'AAPI, a porté sur l'état des in-

vestissements omanais en Algérie, les moyens de renforcer leur présence et d'en étendre la portée, ainsi que sur l'accompagnement des projets d'investissement que les investisseurs omanais ont commencé à concrétiser, tout en examinant les opportunités de lancement de nouveaux projets, précise le communiqué. Les secteurs ayant suscité de l'intérêt incluent l'industrie, les industries de transformation, le transport,

l'agriculture saharienne, les énergies renouvelables et la numérisation, au vu des opportunités disponibles et du potentiel de complémentarité économique entre les deux pays. Dans ce cadre, M. Rekkache a souligné la volonté de l'AAPI de renforcer l'attractivité de la destination Algérie pour les investissements et d'accompagner les investisseurs omanais dans la concrétisation de leurs projets, afin de contribuer à accélérer leur réali-

sation et leur entrée en exploitation, selon la même source. Pour sa part, l'ambassadeur omanais a exprimé l'intérêt de son pays pour l'extension de la présence de ses investissements en Algérie, soulignant la volonté des investisseurs omanais d'explorer les opportunités disponibles et de créer de nouveaux projets dans des secteurs prometteurs, de manière à renforcer le partenariat économique et d'investissement entre les deux pays.

Le président de la République reçoit le ministre d'Etat, ministre nigérien de la Défense

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre d'Etat, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, le Général d'Armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

Le président de la République reçoit les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Botswana, du Luxembourg, du Tadjikistan, de la Géorgie, de la Biélorussie et de Malte. Il s'agit de l'ambassadeur de la République du Botswana, M. Tebelolo Alfred Boang, de l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, M. Christian Muller, de l'ambassadeur de la République du Tadjikistan, M. Akram Karimi, de l'ambassadeur de la République de Géorgie, M. Archil Kalandia, de l'ambassadeur de la République de Biélorussie, M. Evgueni Sobolevski, et de l'ambassadeur de la République de Malte, M. Christian Zammit.

CONSEIL DE LA NATION :

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, demain jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, selon un communiqué du Conseil publié ce mercredi. Les questions inscrites à l'ordre du jour concernent les secteurs de la santé, des travaux publics et des infrastructures de base, ainsi que des ressources en eau.

JOURNEE NATIONALE DE LA PRESSE :

Rôles croissants pour les médias nationaux, partenaires clés dans le processus de développement



La corporation médiatique algérienne célébrera, demain jeudi, la Journée nationale de la presse, dans un contexte marqué par les rôles croissants dévolus aux médias nationaux, en tant que partenaires clés dans le processus de développement national et d'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse. Le secteur médiatique a connu, ces dernières années, des avancées substantielles à plusieurs niveaux, aussi bien législatif, réglementaire que technologique, traduisant une volonté résolue de s'adapter aux exigences de la modernité et de renforcer l'environnement d'exercice du métier de journaliste, tout en jouant un rôle clé dans l'accompagnement des efforts de développement dans divers domaines par la mise en lumière des réalisations et des acquis concrétisés, mais aussi en faisant face aux guerres de nouvelle génération par la formation d'un front uni contre les campagnes de désinformation et les tentatives de porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays. Dans ce cadre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a eu de cesse de relever l'importance du rôle dévolu au secteur de l'information, soulignant que « le journaliste algérien a toujours fait preuve de loyauté envers sa patrie, notamment durant les périodes difficiles ».

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

ALGERIE-TUNISIE :

Évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la commission bilatérale de développement des zones frontalières

Le comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission bilatérale pour le développement et la promotion des régions frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, a tenu, mercredi dans la wilaya d'El-Oued, sa deuxième réunion, pour évaluer le niveau d'exécution des recommandations issues de sa première réunion en Tunisie (Tabarka, 7, 8 et 9 janvier 2025).

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie, pays frère, traduit la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président tunisien, M. Kaïs Saïed, de promouvoir la coopération bilatérale et de renforcer le développement dans les régions frontalières. Dans une allocution d'ouverture, le wali d'El-Oued, Larbi Bahloul, représentant de la délégation algérienne, a affirmé que cette rencontre bilatérale traduit la détermination des dirigeants des deux pays de faire du développement des régions frontalières une priorité stratégique. Sa concrétisation sur le terrain implique l'organisation de rencontres conjointes visant à mettre en évidence les atouts et les potentialités des deux pays, susceptibles de favoriser le partenariat et la coopération. De son côté, le directeur général des affaires juridiques au ministère tunisien de l'Intérieur, Brahim Dehmani, a indiqué que l'initiative de coopération et de partenariat entre les deux pays pour le développement et la promotion des régions frontalières s'inscrit dans le cadre des liens d'amitié qui unissent les dirigeants des deux pays. Et de souligner que cette deuxième réunion vise, d'une part, à évaluer l'état d'avancement du partenariat et de la coopération et, d'autre part, à aplanir les contraintes entravant la



concrétisation de cette stratégie, en coordination et en concertation avec les autorités publiques. Le responsable tunisien a également affirmé que cette réunion de travail s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité et d'amitié unissant les deux pays, par le passé, dans le présent et pour l'avenir, saluant, au passage, la stratégie de partenariat et de coopération entre les deux pays qui vise à développer et à promouvoir les régions frontalières dans plusieurs secteurs directement liés aux attentes des citoyens. Cette démarche, a-t-il dit, est de nature à dyna-

miser les économies des deux pays, grâce à la création de nouveaux projets industriels et productifs, permettant de diversifier l'offre de produits et de générer des emplois qualifiés. Les walis des deux pays sont ensuite intervenus pour examiner les programmes de projets communs proposés entre l'Algérie et la Tunisie, à l'occasion des travaux de la première réunion de la commission, tenue dans la ville tunisienne de Tabarka. Dans le but d'assurer l'encadrement technique des domaines de coopération et de partenariat et d'accélérer leur concrétisation sur le terrain,

le directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Kamel Kaïli, a appelé à la création de commissions techniques sectorielles conjointes élargies entre les deux pays, chargées d'étudier et de suivre les perspectives de coopération. Participent à cette réunion, du côté algérien, les walis d'El-Oued, Ouargla, Tébessa, Bir El-Ater, Souk-Ahras et El-Tarf, et du côté tunisien, les gouverneurs de Tozeur, Gafsa, Le Kef, Kasserine, Jendouba, Kébili et Tataouine, en plus de représentants de ministères tunisiens.

ORAN:

Ouverture de la 23ème édition du Salon "Batiwest-2026"



La 23e édition du Salon international de l'immobilier, du bâtiment et de la céramique "Batiwest-2026" a été inaugurée mercredi au Centre des conventions "Mohamed-Benahmed" d'Oran, avec la participation d'environ 70 exposants nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le patronage du wali d'Oran, avec l'accompagnement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, s'est déroulée en présence des autorités locales, d'un représentant de l'ambassade de la République du Zimbabwe en Algérie, pays invité

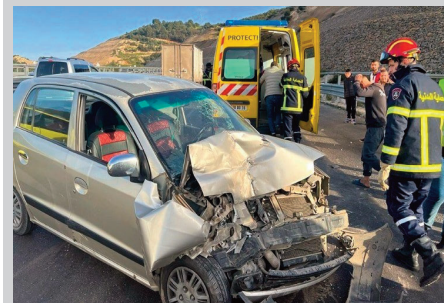
d'honneur de cette édition, ainsi que de représentants du monde économique. Organisé par l'agence "SB-Events Company" pour une durée de cinq jours, ce salon réunit des entreprises nationales et étrangères, notamment turques, ainsi que des établissements bancaires spécialisés dans le financement du logement et des organismes relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué le commissaire du salon, Zoubir Ouali, dans son allocution. M. Ouali a souligné que "les salons spécialisés ne se limitent pas à l'exposition de produits, mais constituent des espaces de développement de partenariats, de créa-

tion d'opportunités et de transformation des initiatives en projets productifs". Il a également insisté sur l'importance de ces manifestations économiques dans le soutien à l'investissement, la dynamisation du tissu entrepreneurial et le renforcement de la position d'Oran en tant que pôle économique attractif pour les opérateurs nationaux et internationaux. Il a ajouté que ce rendez-vous économique, désormais inscrit dans le calendrier annuel des manifestations organisées à Oran, constitue un espace de rencontre pour les professionnels de l'immobilier et de l'habitat, d'échange d'expertises et d'expériences, ainsi que de développement de partenariats avec les entreprises étrangères participantes, en vue de favoriser leur accès aux marchés extérieurs. L'intervenant a également indiqué que les start-up spécialisées dans la production de matériaux de construction représentent 50 % de l'ensemble des exposants. Ces entreprises ambitionnent de commercialiser leurs produits et de développer leurs activités à l'exportation, notamment vers les marchés africains. Cette édition se distingue par une diversification des secteurs représentés, qui englobent désormais la plomberie sanitaire, la peinture et les revêtements, la fabrication de luminaires, la climatisation et l'aluminium. Elle accueille également des incubateurs de start-up ainsi que des exposants proposant des services liés à l'investissement. En marge du salon, les organisateurs ont programmé des rencontres bilatérales (B2B) entre opérateurs économiques algériens et étrangers, dans le but d'encourager les partenariats et de renforcer les perspectives de coopération. Des conférences consacrées aux secteurs de l'habitat et des énergies renouvelables en Algérie sont également prévues, a-t-on indiqué.

Le général de corps d'armée Saïd Chanegriha reçoit le ministre de la Défense nationale de la République du Niger

Le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu ce mercredi au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le ministre de la Défense de la République du Niger, le général de corps d'armée, M. Salifou Modi, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau. La cérémonie d'accueil a débuté par le salut au drapeau national, l'écoute des hymnes nationaux et la présentation des honneurs militaires au général de corps d'armée Salifou Modi par des formations issues des différentes forces de l'Armée nationale populaire. Ont assisté à cette rencontre, le général de corps d'armée commandant des Forces terrestres, les commandants de la Gendarmerie nationale et des Forces aériennes, le directeur de cabinet du ministère de la Défense nationale, ainsi que des chefs de service et des directeurs du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés des membres de la délégation nigérienne. Le général de corps d'armée Saïd Chanegriha a prononcé un discours dans lequel il a tout d'abord souhaité la bienvenue au ministre nigérien de la Défense et à la délégation qui l'accompagne, soulignant la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération militaire bilatérale. « Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous accueillir en Algérie, à l'occasion de cette visite qui s'inscrit dans le prolongement de celle que vous aviez déjà effectuée il y a quelques jours, ce qui reflète véritablement notre volonté commune de renforcer les axes de coopération militaire bilatérale, de relever les défis qui se posent et d'y faire face avec l'efficacité et l'engagement requis. », a dit M. Chanegriha. « Je tiens également à vous assurer que l'Armée nationale populaire est disposée à examiner toute proposition nigérienne susceptible de renforcer la coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts supérieurs de nos deux pays, et conformément à la volonté ferme des dirigeants de nos deux pays frères. », a-t-il poursuivi. Pour sa part, le ministre de la Défense nationale de la République du Niger a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays frères. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont signé un protocole d'accord dans le domaine de la coopération militaire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 7 décès et 220 blessés en 24 heures



Sept (7) personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, où (2) personnes sont décédées suite à une collision entre deux motocyclettes, sur la RN N 49, commune de Sidi Khouiled, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de (2) incendies urbains, à travers les wilayas d'Alger et d'El-Tarf. Ce dernier a causé des différentes brûlures à une personne, selon le bilan. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de (6) incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Le projet algéro-italien de production de céréales et légumineuses, un des plus importants investissements agricoles

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a affirmé, hier mardi dans la wilaya de Timimoun, que le projet algéro-italien de production de céréales et légumineuses, constitue l'un des plus importants investissements dans le domaine de l'agriculture saharienne.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite du projet, dans la zone d'Amguiden (près de 200 km sud de Timimoun), le ministre a indiqué que ce projet, qui s'étend sur 36.000 hectares, représente l'un des plus importants projets d'investissement dans l'agriculture saharienne, sur lequel compte l'Etat pour en faire un «réservoir stratégique futur pour la sécurité alimentaire de l'Algérie». Et d'ajouter que «le projet concilie les potentialités agricoles du Sud algérien et l'expertise italienne de production de céréales», et qu'il constitue aussi "un projet intégré de production de semences, de culture, de stockage et de transformation industrielle, susceptible de renforcer l'industrie agroalimentaire nationale». Il s'agit là, a-t-il poursuivi, d'une valeur ajoutée supplémentaire et d'un moteur de développement local, eu égard aux emplois qu'il générera et à la diversité d'activités économiques qu'il suscitera. Saisissant l'opportunité, M. Khaldi a mis l'accent sur la nécessaire coordination entre les gestionnaires du projet et les Instituts techniques, rappelant, à ce propos, l'expérience acquise par l'Algérie en matière d'agriculture saharienne, et assurant de l'accompagnement de son département ministériel, en mettant les experts des instituts nationaux spécialisés



en agronomie saharienne à la disposition de ce projet, au regard de son importance stratégique et de l'intérêt que lui attachent les hautes instances du pays. Lors de cette vi-

site, M. Sid Ali Khaldi s'est enquis des différents modules structurant ce mégaprojet, actuellement en cours de réalisation, dont la base de vie, actuellement à 47% d'avan-

cement de son chantier, la station électrique déjà réceptionnée et le réseau de routes dont les travaux se poursuivent à une bonne cadence.

ALGERIE-BANGLADESH :

Adjal examine avec son homologue bangladais les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, hier mardi, le ministre bangladais de l'Energie, des Ressources minérales et de l'Electricité, Iqbal Hassan Mahmood, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer les relations

de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Bangladesh, notamment dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, et d'explorer les perspectives de développement du partenariat et de l'échange d'expertises et d'expériences, au mieux des intérêts communs des deux pays, selon la même source. Dans ce cadre, M. Adjal s'est félicité de cette rencontre, qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, soulignant l'import-

tance de renforcer les échanges d'expertises et d'expériences dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi que de tirer profit des expériences en matière de mix énergétique et de développement des usages des énergies propres. De son côté, M. Hassan Mahmood a exprimé sa joie de visiter l'Algérie, soulignant la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays et la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, notamment

dans les domaines de l'énergie solaire et des énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que dans divers domaines d'intérêt commun. Le ministre bangladais a également salué la place qu'occupe l'Algérie dans le domaine de l'énergie et le rôle pivot qu'elle joue dans l'équilibre des marchés énergétiques mondiaux, exprimant le souhait de son pays de tirer profit de l'expertise algérienne et de développer des partenariats concrets avec les entreprises algériennes opérant dans le secteur, ajoute le communiqué. Les deux parties sont convenues d'œuvrer à la concrétisation d'une série d'initiatives pratiques visant à renforcer la coopération, dont l'organisation de visites mutuelles d'experts entre les deux pays, la préparation de la conclusion d'un accord gouvernemental bilatéral encadrant la coopération dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, de la formation et de l'échange d'expertises, outre l'examen des opportunités de coopération dans le domaine de l'exportation des équipements et matériels liés à la production d'électricité et de gaz, et au développement de projets d'énergies nouvelles et renouvelables. Cette rencontre intervient, selon la même source, dans le cadre de «la volonté commune des deux pays de hisser leurs relations bilatérales au niveau d'un partenariat pratique et durable, fondé sur l'échange d'expertises, la complémentarité des potentialités et l'élargissement des domaines de coopération dans le secteur de l'énergie».

MESURES IMMEDIATES POUR PRESERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS : Des associations et des experts saluent les décisions du président de la République



Des associations nationales et des économistes ont salué, lundi, les mesures immédiates décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour assurer le suivi des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, les qualifiant de "concrètes et déterminantes" pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et mettre un terme à toutes les formes de monopole et de spéculation sur le marché national. Dans ce cadre, le président de l'Organisation algérienne de défense du consommateur "Himayatec", Mohamed Aissaoui, a souligné, dans une déclaration à l'APS, l'importance de ces mesures visant à assurer un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base à travers l'ensemble du territoire national, y voyant une "avancée positive" à même de répondre aux préoccupations des consommateurs et de mettre un terme aux pratiques illicites. Ces mesures devraient contribuer à stabiliser les prix des produits de consommation de base, a-t-il dit, estimant que leur mise en œuvre, notamment l'organisation de l'activité des intermédiaires, la révision des marges bénéficiaires, le renforcement des contrôles sur le terrain et la mise en place d'un mécanisme d'absorption et de stockage des excédents de la production agricole, permettra de "passer du traitement de la hausse des prix à l'anticipation des déséquilibres et à une intervention précoce pour réguler le marché". Atteindre cet objectif est "l'essence même de la réforme escomptée", laquelle permettra, d'une part, de protéger les producteurs contre les pertes et de préserver leurs équilibres commerciaux et, d'autre part, de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il ajouté, relevant l'importance d'impliquer les associations de protection des consommateurs dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces décisions sur le terrain, en leur qualité de "partenaire clé" dans la détection des anomalies sur le marché et la transmission des préoccupations des citoyens. De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a salué la teneur des orientations données par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres, estimant qu'elles sont "importantes" et revêtent une "dimension stratégique" pour l'organisation des réseaux de distribution, la régulation du marché national et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi pour la modernisation du système économique en général et du secteur commercial en particulier.

BOUIRA: Poursuite des opérations de contrôle pour réguler les pratiques commerciales

Les brigades mixtes déployées par la direction du commerce de Bouira poursuivent leurs opérations de contrôle sur le terrain pour la troisième semaine consécutive, afin de veiller au respect des normes d'hygiène, ainsi qu'au conditionnement et aux prix, y compris ceux des produits agricoles, a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur.

Lancées depuis près de trois (3) semaines, ces opérations ont touché une grande partie des marchés de fruits et légumes, ainsi que d'autres commerces et magasins à travers les différentes communes de la wilaya, selon le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui. Dans la commune d'Ain Bessam, l'inspection territoriale du commerce a déployé une dizaine d'agents pour mener des opérations de contrôle dans les commerces, magasins et les marchés. L'objectif est de veiller au respect des normes de conformité en matière d'hygiène, de conditionnement et de prix, afin de lutter contre la spéculation et de préserver la santé et le pouvoir d'achat du citoyen, a expliqué M. Hamdaoui. Lors de ces interventions, auxquelles ont pris part notamment les services de sécurité et la direction des services agricoles (DSA), une importante quantité de produits alimentaires impropres à la consommation a été saisie et détruite, et des procès-verbaux ont été établis à l'encontre des contrevenants, a déclaré le même responsable. Dans le cadre de cette campagne, une dizaine de brigades de contrôle et de répression de la fraude ont été déployées



sur le terrain, notamment au chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans d'autres villes telles que Sour El-Ghouzlane, Lakhdaria et M'Chedallah, pour contrôler les chambres froides et lutter contre tout stockage illicite, surtout de pommes de terre, a rappelé M. Hamdaoui. Au chef-lieu de la wilaya, quatre (4) brigades mixtes ont été mobilisées pour vérifier les marchés et les centres de stockage de légumes,

et lutter contre toutes les pratiques commerciales illicites. "Grâce à toutes ces opérations qui s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à préserver le pouvoir d'achat, les prix de certains produits agricoles, comme la pomme de terre, ont connu une forte baisse après le plafonnement du prix du tubercule à 90 DA le kilogramme", a encore constaté le directeur du commerce.

BORDJ BOU ARRERIDJ : Plus de 120 listes en course aux élections locales

Plus de 120 listes en course aux élections locales à Bordj Bou Arréridj attendent la validation de leurs dossiers par l'ANIE. Au total, 121 listes devraient prendre part aux élections locales prévues le 28 novembre prochain dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, sous réserve de la validation des dossiers par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Parmi elles, 113 concernent les Assemblées populaires communales (APC), tandis que 8 briguent des sièges à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le coordinateur de l'ANIE dans la wilaya, Omar Hatatache, précise, dans une déclaration à la presse, que la majorité de ces listes sont partisans, ce qui traduit un recul de la participation des indé-

pendants.

3.198 candidats déposent leurs dossiers

Le représentant de l'ANIE indique, par ailleurs, qu'à la clôture de l'opération de dépôt des dossiers, le nombre de candidats concernés s'élevait à 3.198, dont 2.798 pour les APC et 400 pour l'APW. Cette participation est en baisse par rapport aux précédentes élections locales, organisées le 27 novembre 2021. Lors de ce scrutin, 143 listes avaient été présentées, dont 131 pour les APC. Même au chef-lieu de wilaya, qui a pourtant enregistré une hausse de sa population entre les deux échéances, le nombre de listes a diminué. Il était de 8 en 2021, contre 5 cette fois-ci. Il est encore tôt pour expliquer cette évolution. Toutefois, plusieurs candidatures annoncées of-

ficiellement n'ont finalement pas été concrétisées. Selon les informations recueillies, certaines ont été rejetées par l'ANIE, tandis que d'autres n'ont pas pu fournir les documents exigés. S'agissant du corps électoral, le nombre d'électeurs dans la wilaya s'élève à 474.164 personnes. Le coordinateur de wilaya de l'ANIE a indiqué que ce chiffre était en hausse par rapport au dernier scrutin. Le même responsable a affirmé que la révision exceptionnelle des listes électorales s'était déroulée dans de bonnes conditions. Cette opération a enregistré 8.919 nouvelles inscriptions, contre 3.163 radiations. Les hommes sont légèrement majoritaires sur les listes électorales, a relevé Omar Hatatache, précisant que leur nombre s'établit à 254.515, contre 219.631 femmes.

ORAN : 24 000 hectares consacrés à la campagne labours-semailles pour la saison agricole 2026-2027

Une superficie de 24 000 hectares est consacrée, dans la wilaya d'Oran, à la campagne labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027, destinée à la culture de céréales et d'autres cultures, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a donné le coup d'envoi officiel de cette campagne au niveau de l'exploitation agricole collective "Bouernas", située dans la commune d'Oued-Tlelat. A cette occasion, il a suivi une présentation du directeur des Services agricoles (DSA) portant sur les objectifs fixés pour la saison agricole en cours.

La superficie programmée comprend, entre autres, 16 000 hectares consacrés à la culture de l'orge, 1 500 hectares au blé tendre et 500 hectares au blé dur, selon les explications fournies. Le programme prévoit également 870 hectares destinés aux cultures oléagineuses, 500 hectares à l'avoine et 100 hectares aux légumineuses sèches. Afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne, des moyens matériels ont été mobilisés, notamment 592 tracteurs et 619 charrettes, en plus des semoirs et des épandeurs d'engrais. Par ailleurs, le wali a suivi un exposé présenté par les res-

ponsables de l'Office national des terres agricoles (ONTA) sur l'état d'avancement du traitement des dossiers relatifs au droit de concession, dans le cadre de la circulaire n 02 du 1er juin 2026, ainsi que des dossiers de mise en valeur des terres au titre du dispositif d'accès à la propriété foncière agricole. Selon la même source, 80 % des dossiers concernés ont été traités, et les actes correspondants ont été remis aux agriculteurs. La visite du wali s'est achevée par une tournée à travers les stands d'une exposition de produits agricoles organisée en marge du lancement de la campagne.

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE : Inauguration à Skikda d'une agence dédiée à la finance islamique

Le président-directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Mustapha Benalkma, accompagné du wali de Skikda, Saïd Akhrout, a inauguré, lundi, une agence dédiée à la finance islamique au chef-lieu de la wilaya. La responsable du département de la finance islamique de la BNA, Amina Athamnia, a précisé à l'APS, en marge de la cérémonie d'inauguration, que cette opération "s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque visant à élargir son réseau de services en matière de finance islamique". Elle a également indiqué que l'ou-

verture de cette nouvelle agence porte à 17 agences et 108 guichets le nombre de structures dédiées à la finance islamique sur le territoire national. L'ouverture de la nouvelle agence de Skikda reflète, selon Mme Athamnia, "l'engagement de la BNA à poursuivre le développement de la finance islamique, qui constitue un axe majeur de sa stratégie pour la période 2024-2028, conformément aux directives des autorités du pays, tout en renforçant l'accès des citoyens à des services financiers diversifiés et adaptés à leurs besoins".

Le dédoublement de la ligne ferroviaire Oued Ziad-Annaba enfin débloqué



Plus de 70 constructions illicites ont été démolies à El Bouni pour libérer l'emprise du dédoublement de la ligne ferroviaire Oued Ziad-Annaba. Une vaste opération de démolition s'est déroulée dans la daïra d'El Bouni, ciblant plus de 70 constructions illicites qui entravaient l'avancement du projet stratégique de dédoublement de la ligne ferroviaire reliant Oued Ziad au chef-lieu de wilaya.

Un chantier gelé par les empiètements

Longue de 13 km, cette infrastructure ferroviaire pâtissait depuis un certain temps d'un gel de fait, pris au piège des empiètements anarchiques enregistrés sur l'emprise administrative du chemin de fer, notamment au niveau des localités d'Oued El Nil et El Sroul. Une situation insoutenable qui menaçait d'étouffer les perspectives de modernisation des transports publics à l'échelle régionale. En application rigoureuse des directives données par le wali d'Annaba, Abdelkrim Laâmour, les services adminis-

tratifs et de sécurité se sont déployés sur le terrain pour libérer définitivement le tracé. Loin de toute crispation, l'intervention s'est déroulée dans un climat de calme et de maîtrise organisationnelle.

Des familles assurées d'être relogées

Les citoyens concernés ont fait preuve d'une compréhension notable, conscients de l'enjeu collectif que représente le désenclavement du réseau de transport. Mais la rigueur administrative ne s'est pas affranchie de sa dimension sociale. En contrepartie du dégagement des lieux, les familles recensées et éligibles ont reçu des assurances quant à leur relogement imminent vers des habitations décentes qui garantissent leur dignité. Cette opération s'inscrit dans une démarche globale impulsée par la wilaya d'Annaba pour récupérer le domaine public et impulser une dynamique nouvelle aux grands chantiers d'infrastructure routière et ferroviaire.

OUARGLA : 37 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année (Sonelgaz)

Trente-sept (37) exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'année 2026, à travers la wilaya d'Ouargla, afin d'améliorer la qualité du service public et répondre aux besoins du développement local, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de la Société algérienne d'électricité et de gaz (Sonelgaz). L'opération, dotée d'un financement de plus de 2 milliards DA, a permis le raccordement de 206 forages au réseau électrique de moyenne tension, sur un linéaire de 429 km à travers la wilaya. Les exploitations

agricoles ciblées sont localisées dans les zones de Gassi-Touil, Hassi-Lahdou (Nord et Sud), ainsi que celles de Rebayai, Sahn (1 et 2) et Remtha. En 2025, pas moins de 232 puits agricoles ont été raccordés au réseau électrique au niveau de 44 exploitations, grâce à la mise en place d'un réseau d'électrification de 425 km. Ces opérations d'électrification agricole s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement et le développement de l'activité agricole, notamment les cultures stratégiques, et contribuent à la sécurité alimentaire.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: L'Algérie a réalisé des avancées notables dans le développement de ses capacités de production

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a indiqué, mardi à Alger, que l'industrie pharmaceutique nationale a réalisé, ces dernières années, des avancées notables dans le développement de ses capacités de production et le renforcement de son tissu industriel, ce qui a permis de réaliser la "souveraineté pharmaceutique nationale", mettant en avant les résultats "encourageants" enregistrés en matière d'exportation des produits pharmaceutiques algériens.

Dans une allocution prononcée lors d'une Journée d'étude et de formation sur l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, en présence de représentants des secteurs ministériels et des organismes concernés par les opérations d'exportation, M. Kouidri a précisé que l'industrie pharmaceutique nationale a réalisé, au cours des cinq dernières années, "des avancées notables dans le développement de ses capacités de production et le renforcement de son tissu industriel, ce qui a permis de réaliser la souveraineté pharmaceutique nationale". "Le moment est venu de passer à une nouvelle étape, axée sur l'exploitation optimale de nos capacités de production et tournée vers les marchés extérieurs, à travers l'établissement d'une présence effective et durable de nos produits sur les marchés internationaux, d'autant que l'Algérie compte près de 30 % des usines pharmaceutiques du continent africain", a-t-il dit. La tenue en Algérie, en novembre 2025, de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, et les contrats



d'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers plusieurs pays conclus dans ce cadre, témoignent de la confiance dont jouit le médicament algérien, a ajouté le premier responsable du secteur, rappelant que la valeur des exportations algériennes de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux vers 33 pays, dont 18 pays africains, s'est élevée à près de 52 millions de dollars en 2025. Le ministre a, par ailleurs, an-

noncé l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie, qui servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité des médicaments essentiels et renforcer les capacités de production du pays dans ce domaine. Il a, à ce propos, précisé que l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie est "une étape stratégique qui vient couronner les travaux

du comité d'experts spécialisé", soulignant que cette liste "servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité durable des médicaments essentiels, renforcer les capacités de production nationales et orienter les investissements vers les types de médicaments prioritaires sur les plans sanitaire et stratégique, en vue de leur exportation future vers les marchés extérieurs".

L'Algérie adopte sa liste des médicaments essentiels



L'Algérie s'est dotée de sa première liste nationale des médicaments essentiels. Son adoption officielle a été annoncée ce mardi par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, lors d'une journée d'étude et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, or-

ganisée à Alger. Élaborée par un comité d'experts, cette liste constitue, selon le ministre, une étape importante pour l'industrie pharmaceutique et le secteur de la santé. Elle doit servir de référence pour fixer les priorités nationales et garantir la disponibilité des médicaments essentiels dans la durée.

Miser sur les exportations
La rencontre s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures et à diversifier l'économie. Elle s'inscrit également dans l'objectif de renforcer la souveraineté sanitaire et de faire de l'industrie pharmaceutique un levier de développement économique. A

UMMTO: 466 postulants au résidanat pour 230 postes

La Faculté de médecine de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) organise, depuis samedi son concours annuel d'accès à la post graduation (résidanat) pour les médecins, pharmaciens et dentistes généralistes. Pour ce concours organisé par l'UMMTO, ils sont 466 postulants pour 230 postes ouverts et accordés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soit 100 de plus que l'année dernière.

Les résultats définitifs proclamés le jour même

Aussi, les candidats seront soumis à des épreuves de 04 heures et auront à répondre à un questionnaire de choix multiples (QCM) par les membres du jury le jour même de l'épreuve. Outre l'établissement du questionnaire, les résultats définitifs seront aussi proclamés le jour même à l'issue des épreuves avec la correction automatique gérée par un logiciel. Ainsi, juste après l'examen les résultats seront affichés le jour même. Comme ce fut le cas pour les épreuves de médecine subies le samedi où les 361 candidats présents sur les 397 inscrits ont connu le résultat de leur examen. Selon le Pr Taleb Amar, le doyen de la faculté de médecine, ce sont 195 candidats qui ont obtenu la moyenne, dont 181 pour autant de postes ouverts, seront admis à poursuivre leurs études en première post graduation. Ce dimanche, ils étaient 33 candidats dentistes généralistes à plancher sur les épreuves pour 11 postes ouverts alors que ce lundi, ils seront 46 pharmaciens à se disputer les 21 postes mis à

leur disposition pour leur spécialisation. La particularité de cette année est que les dentistes généralistes formés à la fac de médecine de l'UMMTO n'ont pas eu comme par le passé à se déplacer à la faculté de médecine dentaire «Ziania» de l'université d'Alger 1 pour subir les épreuves. Ils ont eu à subir les épreuves dans leur propre faculté puisque la faculté de médecine de Tizi Ouzou a été retenue cette année comme centre d'examen pour cette spécialité.

Des conditions très strictes

Par ailleurs, les conditions du déroulement de cet examen sont très strictes, nous apprend le même doyen. Même le staff du jury est sélectionné par le doyen et le vice-doyen à la recherche dans le secret le plus absolu. Aucune autre personne, en dehors des deux responsables et les intéressés eux même aucune autre personne n'est mise au parfum dans cette désignation «y compris le staff de l'organisation de la logistique matérielle et de soutien de l'examen composé des fonctionnaires ainsi que les enseignants et surveillants ne sont au courant de la composante de ce jury d'examen», dira-t-il. Un examen qui débute à 8h 45 mn. Ce jour, la faculté de médecine de l'UMMTO est devenue un véritable bunker où personne ne peut y accéder y compris les étudiants au niveau de la bibliothèque pour réviser. «Ni les étudiants pour la bibliothèque, ni les enseignants, ni les fonctionnaires encore moins les parents des candidats ne seront autorisés à accéder à l'intérieur de la faculté», précise-t-il.

ANP: Ouverture des 54e journées médico-chirurgicales (MDN)

Le Directeur Central des services de Santé militaire, le Général Major Souid Mohamed El Bachir, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux des 54ème journées médico-chirurgicales de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Le Général Major Souid Mohamed El Bachir, Directeur Central des services de Santé militaire a présidé, aujourd'hui, mardi 20 octobre 2026, l'ouverture des travaux des 54ème journées médico-chirurgicales de l'ANP, et ce, en présence de Monsieur le ministre de la Santé, ainsi que des cadres relevant des différents Commandements de l'ANP", précise la même source. En cette occasion, le Général Major Souid Mohamed El Bachir, a souligné dans son allocution que l'organisation de cette édition illustre "l'importance accordée par le Haut Commandement de l'ANP à l'amélioration du système de la prise en charge sanitaire et à la consolidation de ses performances, conscient de son rôle central dans la préservation du capital humain et dans le renforcement de la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées, reflétant ainsi la ferme volonté de

poursuivre le processus de modernisation du système sanitaire militaire au diapason des évolutions accélérées des nouvelles technologies que connaît le domaine de la médecine et des sciences médicales". A l'instar des éditions précédentes, cet événement scientifique réunit des médecins chercheurs, des experts et des professionnels du domaine de la santé, des praticiens issus de différents services hospitaliers ainsi que des maîtres de conférences issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays, relève le communiqué. Durant trois jours, les participants arboreront des thématiques en rapport avec "les grandes mutations que connaît la médecine moderne, la sécurité sanitaire et la qualité de soins, ainsi que des avancées notables en matière d'innovations thérapeutiques et les antidotes". Le programme comprend, en outre, "des ateliers pratiques spécialisés dans des domaines de la simulation chirurgicale et de la cardiologie, et des tables rondes pour débattre des thèmes liés aux pratiques médicales modernes, offrant ainsi un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les différents acteurs du domaine", conclut le communiqué.

DJANET: Mme Bendouda préside l'ouverture de la 1re édition du Festival international de l'art rupestre en Algérie

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mardi à Djanet, l'ouverture de la première édition du Festival international de l'art rupestre en Algérie (20-24 octobre), en inaugurant une série d'expositions consacrées à l'art rupestre.

En présence du wali de Djanet, M'hamed Moumen, du directeur du Parc culturel national du Tassili n'Ajjer, Abdelkader Hafouï, des autorités locales, ainsi que de nombreux chercheurs algériens et étrangers et d'étudiants d'instituts d'art, une exposition consacrée à l'art rupestre a été inaugurée en premier lieu au musée «Jebrane», relevant dudit parc, laquelle met en lumière les différentes périodes d'évolution de l'art rupestre dans les régions du Tassili n'Ajjer à Djanet, du Tassili Hoggar à Tamanrasset et dans d'autres parcs nationaux classés par l'UNESCO. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation internationale réunit 15 experts et chercheurs internationaux représentant 12 pays, dont l'Égypte, le Tchad, l'Afrique du Sud, la Libye, l'Irak, le Qatar, le Malawi et le Zimbabwe. Parmi eux figurent des gestionnaires de sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que des experts d'institutions de référence comme le Fonds du patrimoine mondial africain. L'Algérie est quant à elle représentée par 85 participants. Le Festival international de l'art rupestre en Algérie vise à mettre en valeur la richesse du patrimoine rupestre national et à renforcer les efforts pour



sa protection, son étude et sa valorisation. Il constitue une opportunité scientifique et culturelle pour souligner la valeur universelle des sites de l'art rupestre, notamment le Tassili n'Ajjer, à travers des rencontres scientifiques internationales, des expositions thématiques, un forum sur la protection des sites archéologiques, des journées du film archéologique, ainsi qu'une résidence

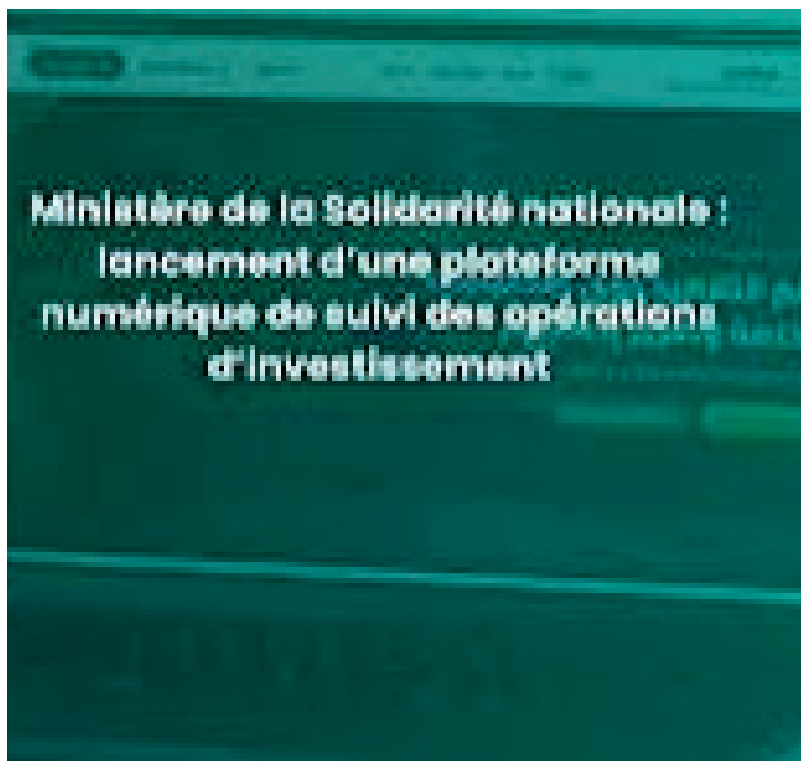
artistique au profit des étudiants des écoles des beaux-arts à Djanet. A travers sa première édition, le festival ambitionne d'instaurer un rendez-vous scientifique annuel pour échanger les expertises, développer des mécanismes de documentation et de préservation du patrimoine rupestre, et promouvoir sa valorisation dans le cadre d'un tourisme culturel durable. L'organisation de ce festival concrétise

l'engagement des autorités supérieures du pays à protéger, préserver et valoriser le patrimoine culturel national, à consacrer les efforts visant à promouvoir sa valeur civilisationnelle et humaine, et à renforcer la position de l'Algérie dans le domaine de l'étude et de la conservation de l'art rupestre, garantissant ainsi sa pérennité et sa transmission aux générations futures.

SOLIDARITE NATIONALE :

Lancement d'une plateforme numérique de suivi des opérations d'investissement

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi, le lancement d'une plateforme numérique consacrée au suivi des opérations d'investissement inscrites à l'échelle nationale au titre du portefeuille du secteur, indique un communiqué du ministère. Le lancement de cette plateforme "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour concrétiser le plan d'action de la Stratégie nationale de transformation numérique, en application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation et à promouvoir la gouvernance de l'administration afin d'améliorer la qualité des services et des projets publics", précise la même source. Cette plateforme "se veut un mécanisme numérique destiné à moderniser le système de gestion des projets d'investissement et un tableau de bord au profit de l'administration centrale, permettant de suivre les différentes phases de réalisation, de consulter des indicateurs précis sur l'avancement des travaux et les niveaux de consommation des crédits, ainsi que de recenser les difficultés et les obstacles relevés sur le terrain", selon les explications fournies dans le communiqué. Ces données revêtent "une importance particulière pour appuyer le processus de prise de décision, grâce à la mise à disposition d'une base de données actualisée permettant d'analyser avec précision la situation des projets, d'identifier les dysfonctionnements, d'orienter



les interventions en fonction des priorités, d'améliorer l'efficacité du suivi des programmes d'investissement et de contribuer à atteindre les objectifs de développement et sociaux tracés pour le secteur de la Solidarité nationale", souligne la même source. Lors de la réunion de coordination consacrée au lancement de la plateforme, à laquelle ont pris part les directeurs et les cadres de l'administration centrale, la ministre a suivi un exposé détaillé sur les mécanismes de fonctionnement de cette

plateforme, qui permet de consulter les fiches techniques de chaque projet, appuyées par des photos et des données relatives aux différentes étapes de réalisation, aux mesures prises sur le terrain, ainsi qu'aux difficultés et obstacles enregistrés, en vue d'actualiser les données de chaque opération d'investissement et de les classer dans une base de données unifiée, devant servir de référence pour l'évaluation de la situation des projets et le suivi de leur exécution. Dans ce cadre, Mme

Mouloudji a donné une série d'instructions pour "assurer une exploitation optimale de la plateforme électronique et son adoption comme référence unifiée pour le suivi de l'état des projets d'investissement, tout en veillant à l'introduction de données précises et actualisées concernant les différentes phases de réalisation, la situation financière, les délais contractuels et les difficultés enregistrées". Elle a également ordonné d'"élaborer des rapports d'évaluation périodiques permettant de faire le point sur l'avancement des projets et d'identifier ceux nécessitant une intervention urgente, afin d'éviter les retards de réalisation et de garantir un traitement rapide des problèmes". Mme Mouloudji a, à ce titre, souligné "la nécessité d'accorder la priorité aux projets confrontés à des difficultés de réalisation, en proposant des mesures correctives claires et en assurant le suivi de leur mise en œuvre jusqu'à l'achèvement des projets, leur réception et leur mise en service". S'agissant de la concrétisation de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle, le secteur prévoit le lancement, en 2027, de plusieurs projets et mesures, dont l'élaboration de la carte nationale intelligente des personnes à besoins spécifiques, ainsi que le système intelligent de prévention et de lutte contre la fraude dans les dispositifs de solidarité nationale, et le déploiement de plateformes de discussion intelligentes et multilingues pour renforcer les canaux de communication des services du secteur, conclut le communiqué.

ARGENTINE: Deux noyés sur fond d'inondations liées à El Niño

Deux ouvriers agricoles sont morts noyés alors qu'ils transportaient du bétail hors de zones inondées dans le nord-est de l'Argentine, touché par des crues sous l'effet de pluies liées au phénomène El Niño, a indiqué lundi à des médias une autorité provinciale. Les précipitations ont provoqué des crues dans quelques provinces du nord-est, et au Paraguay voisin. Dans la province de Corrientes, plus de 400 personnes ont été évacuées ces derniers jours, tandis que 400 autres partaient par précaution, selon les données de la province. Les deux noyades sont survenues dans des circonstances inconnues, mais lors du transfert de bétail en bateau "d'une île à l'autre, car le fleuve (Parana) monte, et ils sortent les animaux pour les mettre à l'abri", a déclaré le directeur de la Défense civile de Corrientes, Bruno Lovinson. Pour autant, la situation sur le front des inondations "tend à s'améliorer, les ports (fluviaux) se sont stabilisés, (et) en amont de Corrientes les eaux sont à la baisse", a-t-il ajouté. Le transfert de bétail est une pratique courante dans cette région d'Argentine pour permettre la rotation des pâturages, et en cas d'inondations prévues, pour mettre les bovins à l'abri. Dans le nord-est argentin, les crues des fleuves Parana, Iguazu et Uruguay ont provoqué, outre des évacuations, la fermeture de certains passages frontaliers fluviaux, et des inondations ponctuelles dans les provinces du Chaco, d'Entre Rios et de Misiones. Aux chutes d'Iguazu, le débit multiplié a contraint à la fermeture temporaire de certains circuits touristiques. Au Paraguay, à Ciudad del Este, environ 1.000 familles ont été évacuées la semaine dernière de quartiers bas inondés de cette ville à la frontière avec le Brésil et l'Argentine.

INDONÉSIE : Des dizaines d'orangs-outans sauvés des incendies

Plusieurs dizaines d'orangs-outans, espèce classée en danger critique d'extinction, ont été sauvés ces dernières semaines des incendies de forêts qui ravagent des régions de l'archipel d'Asie du Sud-Est, ont indiqué dimanche des ONG. Ces feux sont à l'origine d'un épisode de pollution de l'air par des fumées toxiques qui dure depuis des mois et a entraîné la fermeture d'écoles, une forte recrudescence des troubles respiratoires chez les humains comme chez les animaux, et des restrictions d'activités en plein air en Indonésie, en Malaisie, à Singapour et au Timor oriental. En Indonésie, les opérations de sauvetage de la faune menacée par les incendies, notamment les orangs-outans, se poursuivent. "Du 6 août au 10 octobre 2026, une équipe conjointe a évacué 51 orangs-outans de plusieurs sites (...) dans le Kalimantan occidental (sur l'île de Bornéo, ndlr), à mesure que les incendies touchaient de plus en plus leur habitat", ont indiqué dans un communiqué l'Agence de conservation des ressources naturelles du Kalimantan occidental et l'organisation indonésienne de protection de l'environnement YIARI. Selon des données publiées cette semaine par le ministère indonésien des Forêts, le nombre de singes secourus ces derniers mois à Kalimantan pourrait atteindre 96. Lors du dernier sauvetage en date samedi, trois ONG ont secouru un orang-outan mâle de 20 ans à Hampangen, village de la province de Kalimantan central, sur l'île de Bornéo. "Le processus d'évacuation s'est déroulé avec la plus grande prudence", ont indiqué l'ONG Borneo Orangutan Survival Foundation, l'Agence de conservation des ressources naturelles du Kalimantan central et le WWF Indonésie. "Après avoir anesthésié l'orang-outan, l'équipe médicale a immédiatement procédé à un examen de santé avant de transporter l'animal vers le (...) centre de réhabilitation", ont précisé ces organisations. Autre conséquence des incendies de forêts, environ 2.400 vols à travers le pays ont été affectés par les fumées toxiques depuis la mi-août, selon le ministère indonésien des Transports.

NA HUSSEIN DEY: Abdelkader Yaïche, nouvel entraîneur



Le NA Hussein Dey annonce, ce mardi, l'arrivée d'Abdelkader Yaïche à la tête de la barre technique du club. Yaïche prend ainsi les commandes de la formation algéroise, avec pour mission notamment de la remettre rapidement sur les bons rails de la performance. Pour l'accompagner dans sa tâche, un staff technique a été constitué. Il est composé de Samir Alliche comme entraîneur adjoint, tandis que Fateh Toulal intégrera également l'encadrement technique comme entraîneur des gardiens de but. Les supporters du NA Hussein Dey suivront avec attention les premiers pas du nouveau patron de la barre technique, dans l'espoir de voir leur club retrouver de la stabilité et surtout jouer les premiers rôles. Les Sang et Or occupent actuellement une peu enviable 10e position au classement général de la Ligue 2 amateur, Centre-ouest.

EQUITATION: Oran abrite le concours national de saut d'obstacles "une étoile" du 22 au 24 octobre



Un concours national de saut d'obstacles une étoile se déroulera du 22 au 24 octobre courant au centre équestre "Etrier oranais", à Es-Senia (Oran), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Organisée par le club équestre "Etrier oranais", en coordination avec la Fédération algérienne des sports équestres, cette compétition verra la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors, représentant différents clubs équestres du pays. Le programme de cette manifestation sportive comprend 14 épreuves destinées aux catégories concernées, dont les Grands Prix cadets et juniors, disputés sur des obstacles d'une hauteur comprise entre 1,20 et 1,25 mètre, ainsi que le Grand Prix seniors, avec des obstacles culminant à 1,30 mètre. La compétition sera supervisée par le président du club amateur "Etrier oranais", Zohair Remili, tandis que la direction technique a été confiée à Lahouari Benmagnhia. Cette manifestation constitue une occasion pour les cavaliers participants de peaufiner leur préparation en prévision du Championnat d'Algérie d'équitation, toutes catégories confondues, prévu du 29 au 31 octobre prochain sur le même site.

MC ALGER : Une plainte officielle avant le match retour

La défaite du MC Alger face à Rangers International FC (0-2), au stade MKO-Abiola d'Abeokuta, en match aller du deuxième tour préliminaire de la CAF Champions africaine, a été suivie d'incidents qui pourraient avoir des répercussions avant la manche retour.

Le club nigérian a annoncé avoir déposé une plainte officielle auprès de la Confédération africaine de football (CAF), en demandant l'intervention de l'instance continentale et la prise de mesures préventives, avant la rencontre prévue vendredi 23 octobre au stade Ali Ammar, à Alger. Dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, Enugu Rangers affirme avoir saisi la CAF, à la suite des événements impliquant, selon ses déclarations, des supporters du club algérien pendant et après la rencontre disputée le dimanche 18 octobre. La formation nigérienne évoque notamment la dégradation présumée d'un portail d'accès au stade, des entrées sans billets et des détériorations de sièges, ainsi que d'autres actes qu'elle qualifie de troubles. Le club indique avoir accompagné sa démarche de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et réclame un examen urgent du dossier, avant le déplacement à Alger. Plusieurs séquences relayées après la rencontre montrent des supporters mouloudéens mécontents se dirigeant vers les abords des vestiaires et s'en prenant verbalement à l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia. Des images, qui restent à confirmer, font état de dégradations de sièges dans l'enceinte d'Abeokuta, alors que les fans mouloudéens ne se trouvaient pas dans ces gradins. La défaite du MCA a provoqué la colère des fans ayant effectué le déplacement au Nigeria. À ce stade, aucune décision de l'instance continentale n'a été annoncée concernant les faits signalés ni les éventuelles mesures à prendre avant le match retour. Au-delà du volet dis-



ciplinaire, cette défaite place également la direction du MC Alger dans une situation délicate. Le technicien tunisien Khaled Ben Yahia est vivement contesté par une partie des supporters qui lui reprochent ses choix tactiques, une approche jugée trop défensive et le manque de solutions dans l'animation offensive. Certains réclament son départ immédiat, alors que l'équipe doit rapidement se remobiliser pour tenter de renverser la situation. La direction mouloudéenne ne souhaiterait toutefois pas précipiter sa décision concernant l'avenir de l'entraîneur, compte tenu

de l'importance de l'échéance qui approche. À seulement quelques jours du match retour, le club doit préserver la sérénité du groupe et préparer une rencontre décisive pour la suite de son parcours continental. Battu par deux buts à zéro à l'aller, le MCA devra afficher un tout autre visage à Alger pour espérer se qualifier pour la phase de groupes. Entre la pression populaire, les interrogations autour de Ben Yahia et la plainte déposée par son adversaire, le club algérois aborde cette seconde manche dans un climat particulièrement tendu.

USM EL HARRACH: La direction appelle à l'union sacrée



La direction de l'USM El Harrach appelle à l'union sacrée, après la défaite concédée lundi sur le terrain du GC Mascara. Dans un message publié mardi soir sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, la direction de l'USM El Harrach exprime «ses profonds regrets après le résultat enregistré lors du match d'aujourd'hui», précisant que cette défaite, contraire à toutes les attentes, «ne reflète ni les ambitions de notre large public, ni les objectifs qui

avaient été fixés.»

**«Trouver des solutions
et propulser l'équipe
vers l'avant»**

La direction de l'USM El Harrach tient à rappeler qu'elle a «mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir un début de saison à la hauteur des attentes.» Elle a soutenu l'équipe, tant sur le plan moral que matériel afin d'atteindre l'objectif visé. Et de détailler : «Après la campagne de recrutement, l'intégralité

des dus a été versée aux joueurs et aux membres du staff technique, ainsi que les frais relatifs aux stages de préparation organisés, et tout le nécessaire a été fourni pour assurer au groupe les meilleures conditions possibles de travail». A travers cet appel, le Club sportif amateur (CSA) et son président, Salim Rebbah, invitent tous les membres de la famille de l'USMH à se mobiliser pour «trouver des solutions et propulser l'équipe vers l'avant».

**USM El Harrach-MC
El Bayadh samedi à 15h**

Par ailleurs, la direction actuelle se montre ouverte à toute personne souhaitant apporter son aide au club, voire en prendre les rênes. Elle affirme qu'elle demeure «prête à céder sa place sans aucune condition», s'engageant à «faciliter toutes les démarches, qu'elles soient d'ordre administratif ou technique.» C'est dire qu'une énorme pression pèse sur les épaules des hommes d'Abderrachid Terrai, à 72 heures de la réception du MC El Bayadh, ce samedi (15h) sur la pelouse du stade Mouloud Zerrouki des Eucalyptus, où ils sont condamnés à réagir au risque de se voir distancer par le peloton de tête. En attendant, la formation harrachie qui pointe désormais à la 5e place du classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, en compagnie du trio, ASM Oran-ES Mostaganem-IRB Sidi M'hamed Benali avec 10 points chacun, accuse six longueurs de retard sur l'actuel leader, l'USM Blida.

BASKET-BALL: Un joueur américain au NB Staoueli

Le NB Staoueli vient de frapper très fort en matière de recrutement en engageant 3 nouveaux joueurs, dont un Américain. Il s'agit des deux Algériens, Mohamed Harrat et Mehdi Zaim, deux joueurs d'expérience qui vont certainement être d'un apport précieux pour le NB Staoueli, notamment sous le panier, alors que le 3e élément est l'Américain Sadiq Alarbash. Ces trois nouvelles recrues de la direction du club, à sa tête Hamza Fortas, vont donner plus de solutions au coach Gherib, notamment lors de la première participation du club au «Bal Africa», où la A pieds d'œuvre à Tripoli pour prendre part pour la première fois depuis sa création au «Bal Africa», où la ligue des Champions africaine de basket-ball, africaine de basket-ball, qu'abrèvera Tripoli (Libye). A rappeler que chaque club jouera seulement quatre matchs, soit une seule phase. A l'issue de ce mini-championnat, les équipes classées à la 1e et à la 2e place passeront au tour principal.

**FUTSAL / JOJ DAKAR
2026 :**

L'Algérienne Malika Nada Chihaoui parmi les 21 arbitres désignés par la FIFA

L'arbitre algérienne, Malika Nada Chihaoui, fera partie des officiels désignés par la FIFA pour les tournois masculin et féminin de futsal des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus à Dakar (Sénégal) du 1er au 12 novembre, en compagnie du Libyen Ali Mohammed Adim Alayat, en tant que représentant de la Confédération africaine de football (CAF) parmi les 20 arbitres et l'arbitre de soutien retenus. La FIFA a dévoilé la liste de ces 21 officiels, issus des six confédérations continentales. Ils dirigeront les 32 rencontres de la compétition, du match d'ouverture entre les équipes féminines du Costa Rica et de la RI Iran, le 1er novembre, à la grande finale masculine, le 12 novembre. Organisés dans le cadre de la quatrième édition des JOJ d'été, les tournois de futsal réuniront 16 équipes (huit masculines et huit féminines) à la Dakar Arena et au Complexe Iba Mar Diop. Les athlètes de 17 ans ou moins sont autorisés à y participer. Ce sera la deuxième fois que le futsal figurera au programme des JOJ d'été. Lors de la précédente édition, organisée il y a huit ans à Buenos Aires (Argentine), le Brésil avait remporté la médaille d'or chez les hommes, tandis que le Portugal s'était imposé chez les femmes. L'édition de 2022, qui devait se tenir à Dakar du 31 octobre au 13 novembre, a été reportée à 2026 en raison de la pandémie de coronavirus.

**Liste des arbitres
par confédération :**

AFC : Yahya Alathwani (Arabie saoudite), Najat Hassan Mohamed Hassan Alblooshi (Emirats arabes unis), Nour Chaito (Liban), Takeshi Fujita (Japon), Zahra Rahimi (RI Iran) CAF : Ali Mohammed Adim Alayat (Libye), Malika Nada Chihaoui (Algérie) Concacaf : Servando Berna Rico (Etats-Unis), Alexis Vaughan (Canada) CONMEBOL : Juliana Caroline Angelo (Brésil), Feliciano Farina Mart'nez (Paraguay), Federico Piccardo Elhordoy (Uruguay), Lorena Elizabeth S'anchez (Argentine) OFC : Arnaud Llambrich (Nouvelle-Calédonie) UEFA : Lauren?iu Ilie (Saint-Marin), Jasmina Mickoska (Serbie), Jernej Petek (Slovénie), Vilde Vistven Stenseth (Norvège), Turekhan Tursumbayev (Kazakhstan), Fatma ?zlem Tursun (Turquie) Arbitre de soutien : Roosa-Maria Karoliina Tuomi (Finlande).

ALGÉRIE : Ce Fennec qui atténue (un peu) les tracas de Hemdani

On l'a vu lors du dernier stage de l'équipe nationale. Sur le côté gauche de la défense, il n'y avait pas de nombreuses options après le renvoi de Rayan Aït-Nouri pour des raisons disciplinaires.

Cela avait obligé Brahim Hemdani, le sélectionneur, de faire débiter Jaouen Hadjam lors des trois sorties face à la Zambie, le Burundi et le Niger. En manque de rythme en club, ce dernier a souffert. Pour le suppléer, le coach a remplacé Ramy Bensebaïni, habituellement axial, dans le couloir. Depuis cette trêve internationale, Hadjam reste cantonné au banc avec Brighton & Hove Albion avec des entrées très brèves et le retour d'Aït-Nouri n'est pas d'actualité. Quant à Bensebaïni il parvient à grignoter plus de minutes. C'est la seule donnée qui peut rassurer Hemdani pour les recours éventuels au poste de latéral gauche. Alors qu'on était plutôt tranquille pour ce secteur de jeu avec la forme qu'affichaient Hadjam et Aït-Nouri jusqu'à un passé récent. On parlait même d'un problème de riches mais on bascule étonnamment dans la pauvreté des alternatives fiables en raison de certains choix de carrière.

La Ligue des Champions UEFA sauve Bensebaïni

Du côté de Manchester City, l'arrivée sur le banc d'Enzo Maresca en remplacement de Pep Guardiola a fait qu'Aït-Nouri devienne un troisième choix ne prenant même pas part aux matchs du championnat jusqu'à présent. Le Dz n'a disputé que 33 minutes dans toutes les épreuves avec les Skyblues. Parallèlement, il y a un Hadjam qui a décidé de faire le pas et aller jouer en Angleterre en signant à Brighton & Hove Albion. Cette démarche ne s'avère pas payante pour l'instant puisque l'ancien



pensionnaire du BSC Young Boys n'a pas assez de matchs dans les jambes (83 minutes en cumulé avec les Seagulls). D'ailleurs, cela s'est ressenti lors de la dernière trêve internationale. Et puis, on a Bensebaïni qui n'est pas titulaire avec le Borussia Dortmund mais

qui parvient à cumuler plus de minutes (273 en tout). Notamment en Ligue des Champions UEFA avec une deuxième apparition ce soir contre le Sabah FK (succès 1-2) d'Akim Zedadka qui peut être un recours sur l'autre côté chez les Fennecs. Ce qui permet à Bense-

baini de préserver – tant bien que mal – le tempo offrant à Hemdani une bouée de sauvetage. Après, on peut souligner qu'un Ahmed Touba peut aussi dépanner dans ce rôle. A un peu plus de trois semaines du match face au Togo, l'évolution de la situation est à suivre.

ALGERIE : Ilyes Hamache affiche clairement ses ambitions avec les Fennecs



Invité lundi soir de l'émission « C'est Vous l'Expert », l'ailier gauche Ilyes Hamache, arrivé cet été au SC Cambuur en provenance de Schalke 04, s'est exprimé sur son excellent début de saison en Eredivisie (4 buts et 1 passe décisive en 10 apparitions). Le joueur âgé de 23 ans est revenu sur ses objectifs avec l'Algérie, ce qu'il pourrait apporter aux Fennecs et sa détermination à franchir un cap. Avant de relancer sa carrière au SC Cambuur cet été, Hamache a connu un parcours marqué par une ascension rapide suivie d'un défi relevé au plus haut niveau. Révélé sous les couleurs du Valenciennes FC, il s'y est imposé dès son plus jeune âge. Ses prestations remarquables en France lui ont ouvert les portes de Schalke 04. Après cette expérience contrastée en Allemagne, Hamache a fait le choix de rejoindre les Pays-Bas. Ses récentes performances en Eredivisie le placent logiquement dans la short-list pour une première sélection, qui pourrait intervenir dès novembre. Sur un poste où l'Algérie n'a pas encore trouvé sa solution, Hamache ne cache pas ses ambitions, qu'il évoque par étapes : « C'est cette année que je me suis vraiment fixé des objectifs à tout casser. Et pourquoi pas plus, Inch'Allah. Mon premier objectif est de jouer la CAN, puis ensuite la Coupe du Monde : devenir un joueur de la sélection. »

Technique, vitesse et repli défensif

Interrogé sur sa valeur ajoutée pour le groupe national, l'ailier a mis en avant un profil complet, mêlant qualités techniques, vitesse et sens de l'effort : « Je pourrais apporter mes qualités techniques, ma vitesse, mon apport défensif, parce que je reviens beaucoup défendre. Après... c'est aux supporters de juger. Je peux jouer à gauche, en numéro 10 ou à droite, mais mon poste principal reste ailier gauche. » Pour conclure, Hamache a affirmé une volonté claire de continuer à progresser, avec une détermination qui résume l'état d'esprit dans lequel il aborde la suite de la saison : « Je vais monter encore plus en niveau, je suis déterminé »

FULHAM – HULL CITY (1-0) :

Titulaire et volontaire, Belloumi manque de réussite

Titularisé sur l'aile droite lors de la défaite de Hull City sur le terrain de Fulham (0-1), Mohamed Bachir Belloumi a disputé l'intégralité de la rencontre. Dans un match largement dominé par la possession londonienne, l'international algérien s'est montré discipliné mais a manqué d'opportunités pour faire parler ses qualités de percussion. S'il a été propre dans ses transmissions et actif au repli, le Fennec n'a pu se distinguer qu'en toute fin de partie sur deux tentatives non cadrées. Une performance globale discrète, à l'image du bloc offensif des Tigers.

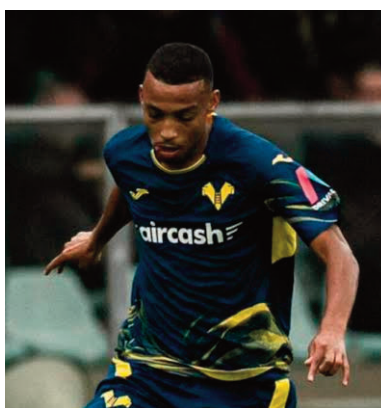
FRANCE : Benhlou marque son premier but en Pro !



L'attaquant international U23 Algérien, Daryll Benhlou, a marqué hier son premier but en professionnel avec Montpellier. Arrivé de Lyon cet été, l'attaquant âgé de 20 ans est un remplaçant dans l'échiquier de Zoumana Camara avec le club de Montpellier en Ligue 2 française mais il rentre quasiment à chaque match et commence à faire la différence. Il y'a dix jours, pour la réception de Grenoble, il entre à la 69e minute alors que son équipe menait 1-0, il réussit sur une contre attaque depuis l'aile gauche à trouver son buteur Mamadou Camara pour le but du 2-0 à la 90e minute, malgré une prise en tenaille par deux adversaires. Hier lors du déplacement à Rodez, Montpellier qui réussit un très bon début de saison, a ouvert le score en début de seconde période, avant que Benhlou ne rentre à la 56e minute. Après un second but pour les siens, il ajoute le troisième à la 76e minute en chippant un ballon à un adversaire aux 25 mètres avant de filer vers la surface et place une belle frappe croisée qui ne laisse aucune chance au gardien.

EQUIPE NATIONALE : Belghali, la bonne affaire de novembre pour les Verts

Avant-hier soir, l'international de 24 ans a largement contribué au succès du Torino sur la pelouse de Parme (3-0), en clôture de la 7e journée de Serie A. Aligné d'entrée dans le couloir droit par Ignazio Abate, le défenseur a justifié la confiance de son entraîneur en délivrant deux passes décisives à Giovanni Simeone, auteur d'un doublé aux 4e et 69e minutes. Sur la première réalisation, Belghali a adressé un centre précis qui a permis à l'attaquant argentin d'ouvrir le score. Sur la seconde, il a d'abord récupéré le ballon au milieu de terrain, avant de participer à une action conclue par son coéquipier. Remplacé dans le dernier quart d'heure, l'ancien joueur de Malines avait déjà marqué de son empreinte cette rencontre. Une prestation qui confirme son adaptation réussie au championnat italien. Avec trois passes décisives en seulement cinq apparitions cette saison, Belghali affiche un rendement remarquable pour un joueur évoluant au poste de latéral droit. Recruté dans les dernières heures du mercato estival, il a rapidement trouvé sa place dans le dispositif turinois. Sa qualité de centre, sa capacité à se projeter vers l'avant et son activité dans la récupération lui permettent d'apporter des solutions dans plusieurs phases de jeu. Face à Parme, il a démontré qu'il pouvait faire la différence aussi bien par ses choix offensifs que par son engagement dans les duels et la récupération. Cette polyvalence représente



un atout supplémentaire pour son entraîneur, mais également un argument pour le joueur dans la perspective des prochaines échéances internationales. À mesure qu'il accumule du temps de jeu, l'Algérien gagne en confiance et en influence. Ses performances en club pourraient ainsi renforcer sa candidature à une place dans les plans de la sélection nationale pour le mois de novembre. Le bon passage de Belghali intervient à un moment important, alors que les prochaines échéances des Verts approchent. Son efficacité et sa régularité constituent des éléments susceptibles de retenir l'attention du staff national, en quête de solutions pour renforcer les différentes lignes de l'équipe. Le latéral droit du Torino, qui a purgé sa sanction « continentale » de deux matches, dispose d'arguments concrets pour espérer bénéficier d'une nouvelle opportunité. Au ni-

veau du club, son arrivée semble également coïncider avec une amélioration des résultats du club piémontais. Le Torino a remporté trois de ses cinq rencontres disputées avec lui, engrangeant dix points, après avoir perdu ses deux premiers matches de championnat. Si cette progression ne peut être attribuée à un seul joueur, les prestations de Belghali contribuent à la dynamique actuelle. À lui, désormais, de maintenir ce niveau et de confirmer dans la durée. Une nouvelle performance convaincante pourrait faire de lui une option intéressante pour les Verts en novembre.

Il figure dans l'équipe type de la 7e journée

Rafik Belghali a été récompensé pour sa prestation remarquée avec le Torino face à Parme. L'international algérien figure dans l'équipe type de la 7e journée de Serie A, dévoilée par le site spécialisé dans les statistiques Sofascore. Le latéral a obtenu la note de 8/10, après avoir livré une performance convaincante lors de la victoire de son équipe sur le score de trois buts à zéro, lundi soir. Très actif sur son côté, il s'est illustré en délivrant deux passes décisives, contribuant directement au succès des siens. Cette distinction vient saluer son apport offensif et son influence dans le jeu turinois. Pour Belghali, cette présence dans le onze idéal de la journée constitue une nouvelle reconnaissance de ses qualités et de son adaptation au championnat italien.

CISJORDANIE OCCUPEE : La folie des colons israéliens continue

Hier, les attaques de colons extrémistes contre des Palestiniens et leurs biens en Cisjordanie occupée ont, une nouvelle fois, mis en lumière une réalité devenue structurelle. Sous la protection des forces sionistes, la violence systématique transforme les terres agricoles en zones de danger permanent, au service d'une stratégie de dépossession.

Des colons ont attaqué non seulement des agriculteurs palestiniens, mais aussi un convoi de diplomates européens en visite à Taybeh, village chrétien situé au nord-est de Ramallah. Parmi les victimes figure Bernard Baudoux, maire communiste d'Aulnoye-Aymeries, dans le nord de la France. Roué de coups, il apparaît sur une vidéo affalé au sol contre une voiture, encore ceint de son écharpe tricolore. Il était venu participer à la récolte des olives aux côtés d'habitants locaux. «Je pense que si les colons agissent comme ça, il y a une tolérance du gouvernement israélien», a-t-il dénoncé après l'agression. La photojournaliste américaine Heidi Levine, qui couvrait la visite, a elle aussi relaté avoir été agressée par des colons, qualifiant les faits de «folie absolue».

Des agriculteurs pris pour cible

La saison de la cueillette des olives, par laquelle des milliers de familles maintiennent leur lien à leurs terres, est devenue le théâtre d'attaques répétées. Protégés par l'armée, des colons empêchent les agriculteurs d'accéder à leurs parcelles. Dans la zone d'al-Wad, entre Jamaïn, Marda et Yasouf (nord de Salfit), des colons ont agressé des cueilleurs, volé un tracteur, tiré à balles réelles et forcé les habitants à quitter leurs terres sous la menace. Un nouvel avant-poste récemment installé facilite ces opérations. À Beit Furik, à l'est de Naplouse, soldats et colons ont bloqué l'accès aux oliveraies tandis que des dizaines d'arbres étaient abattus. À Salem, des gaz lacrymogènes ont provoqué plusieurs asphyxies. À Burin, des olives et du matériel ont été dérobés sous des tirs. D'autres incidents ont été signalés à Masafer Yatta — six blessés, dont quatre femmes, et un troupeau de moutons volé —, à Idhna (récoltes pillées et incendiées), à Deir Jarir (attaques sous tirs), à Al-Mughayyir (pâturage



forcé sur des terres d'oliviers), ainsi qu'à Salfit et Yatma.

34 attaques en moins de 48 heures

Selon la Commission de résistance au mur et aux colonies, 34 attaques ont été recensées en moins de deux jours. Elles ont fait au moins 19 blessés, auxquels s'ajoutent plusieurs cas d'étouffement. Le schéma est constant : intimidation, expulsions, destruction de moyens de subsistance et vols. Les chiffres de l'OCHA confirment l'ampleur du phénomène. Plus de 900 Palestiniens ont été blessés lors d'incidents impliquant des colons entre janvier et juillet 2026, dont une part importante d'agriculteurs. Lors de la saison 2025, plus de 110 personnes avaient déjà été blessées.

Un outil de dépossession

Ces attaques ne relèvent pas de débordements isolés. Depuis l'arrivée au pouvoir de la coalition de droite et d'extrême droite en décembre 2022, elles s'inscrivent dans une dynamique de hausse continue. En rendant l'accès à la terre, dangereux et économiquement intenable, elles poussent des communautés rurales et bédouines à abandonner leurs terres. Une fois les habitants chassés, ces zones sont consolidées par de nouveaux avant-postes agricoles, puis légalisées ou transformées en colonies. Des ministres israéliens ont publiquement défendu une logique de «maximum de territoire avec un minimum d'Arabes» et affiché leur volonté d'«enterrer l'idée d'un État palesti-

nien». Dans ce contexte, la violence contre les agriculteurs apparaît comme un levier de transformation démographique et territoriale. L'impunité en est le carburant : la quasi-totalité des plaintes se solde par un classement sans suite, tandis que la présence régulière des forces de sécurité aux côtés des colons nourrit le sentiment d'une tolérance politique. Le résultat est une fragmentation croissante de la Cisjordanie. Les enclaves se réduisent, la continuité territoriale s'érode et les conditions d'un État souverain s'éloignent. Tant que ces attaques resteront sans conséquences, la récolte des olives continuera d'être, pour des milliers de Palestiniens, un moment de confrontation et de perte.

Amnesty International appelle à mettre un terme aux attaques de colons sionistes en Cisjordanie occupée



Amnesty International a appelé à imposer des sanctions aux responsables sionistes impliqués dans des violations du droit international et à prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à l'escalade des attaques des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, qui coïncide avec la saison de la récolte des olives. "Une fois de plus, le système d'apartheid (sioniste) transforme la récolte des olives en un véritable cauchemar pour les familles palesti-

niennes de Cisjordanie occupée. Les attaques menées par des colons (...) contre les agriculteurs, qui endommagent, détruisent et volent les récoltes, conjuguées aux restrictions militaires d'accès aux oliveraies, causent d'immenses souffrances et des pertes économiques considérables pour les Palestiniens", a dénoncé l'ONG dans un communiqué lundi. Evoquant une série d'attaques perpétrées ce week-end par des colons sionistes contre des Palestiniens de

Khirbet Abu Falah et de Taybeh, dans la région de Ramallah, qui ont également visé un photojournaliste du Washington Post et une délégation de diplomates européens, Amnesty International a souligné que cette énième agression "révèle une réalité d'agression implacable contre les Palestiniens". Elle a rappelé, en outre, qu'elle tire la sonnette d'alarme depuis longtemps face à l'augmentation exponentielle des violences perpétrées par les colons sionistes

contre les citoyens palestiniens, qui cherchent, par des moyens inspirant la terreur, à procéder à un nettoyage ethnique des habitants en Cisjordanie occupée. "Cette recrudescence de la violence est alimentée par l'incapacité persistante de la communauté internationale à prendre des mesures concrètes contre le système même qui permet la perpétuation de l'oppression des Palestiniens", a déploré l'ONG. "Ces attaques doivent susciter une réponse ferme de la part des Etats qui affirment s'opposer à l'annexion par (l'entité sioniste) des territoires palestiniens, à l'expansion continue de ses colonies et aux violences perpétrées par les colons" sionistes, a-t-elle ajouté. Dans ce contexte, Amnesty International a appelé les Etats à suspendre toutes les formes de commerce, d'investissement et de coopération qui contribuent à la poursuite de l'occupation illégale de l'entité sioniste, et à prendre des mesures concrètes pour éviter toute complicité dans les violations et les crimes commis contre les Palestiniens. Elle a également appelé à des sanctions ciblées contre les responsables sionistes faisant l'objet de "preuves crédibles" de leur implication dans de graves violations du droit international, et à un soutien aux efforts internationaux en matière de justice et de responsabilité.

CISJORDANIE

OCCUPÉE:

17 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes

Dix-sept Palestiniens, dont des anciens prisonniers, ont été arrêtés, lundi, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Tulkarem, Naplouse, Qalqiliya et El Khalil, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

GHAZA:

Plus de 340 enfants tombés en martyrs depuis le cessez-le-feu

Plus de 340 enfants palestiniens sont tombés en martyrs et des centaines d'autres ont été blessés depuis l'annonce du cessez-le-feu, il y a plus d'un an, a alerté vendredi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). Au cours des deux dernières semaines, au moins 7 enfants sont tombés en martyrs et 33 autres ont été grièvement blessés dans des frappes aériennes sionistes, des attaques de drones et des tirs. Quelque 60.000 ont perdu un parent, parfois les deux, pendant l'agression sioniste contre la bande de Gaza ou depuis le cessez-le-feu, a indiqué l'agence onusienne. Dans un rapport publié vendredi, l'Unicef décrit une catastrophe qui se prolonge loin des bombardements. Quelque 800.000 enfants restent déplacés, souvent contraints de vivre sous des tentes ou dans des bâtiments endommagés. Dans les camps surpeuplés comme dans les abris endommagés, une autre menace s'installe avec le froid et les pluies. Les familles redoutent désormais un hiver qui mette en péril la santé, voire la survie de leurs enfants. Le cessez-le-feu a ouvert une brèche pour l'aide, mais pas encore de chemin vers une vie normale. Dans ces conditions, difficile pour les familles de se projeter au-delà du lendemain et pour les enfants de continuer à rêver quand chaque jour reste marqué par l'incertitude. Pourtant, au milieu des épreuves, leurs rêves tiennent bon. "Les enfants de Gaza aspirent simplement à un avenir où ils pourront vivre leur enfance, comme ils en ont le droit. Pour que cet avenir devienne réalité, il leur faut, dès maintenant, un véritable cessez-le-feu et la mise en œuvre intégrale du plan de paix", a déclaré Ricardo Pires, porte-parole de l'Unicef.

CISJORDANIE

OCCUPÉE:

Arrestation de 10 Palestiniens par les forces sionistes

Dix Palestiniens, dont un père et son fils et d'anciens prisonniers, ont été arrêtés, mardi, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont principalement eu lieu à Jenine, Naplouse, Qalqiliya, Tulkarem, Beit Lehm et El Khalil, a précisé la même source. Le Bureau des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation dépasse les 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

M. Bendjama appelle à renforcer le financement du développement durable et à accélérer le traitement du fardeau de la dette

Le président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), Amar Bendjama, a appelé à renforcer la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), relevant la nécessité de traiter le fardeau de la dette qui pèse sur les pays en développement et limite leur capacité à investir dans le développement.

Intervenant lors d'une réunion conjointe de la 2e Commission de l'Assemblée générale des Nations unies et de l'ECOSOC, tenue lundi, M. Bendjama a précisé que le monde était désormais à moins de quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030, indiquant que «le déficit de financement des ODD dans les pays en développement est estimé à près de 4000 milliards USD par an, ce qui exige la mobilisation de ressources supplémentaires et une meilleure adéquation des financements publics et privés avec les exigences de réalisation de ces objectifs». Le fardeau de la dette affecte considérablement les investissements dans le développement au sein de nombreux Etats membres, notamment les plus vulnérables, a-t-il souligné, estimant que cette question «ne représente pas seulement un défi financier, mais constitue également un défi de développement qui exige des solutions plus rapides, plus équitables et



axées sur les besoins de développement». Dans ce cadre, le président de l'ECOSOC a affirmé la nécessité de compléter ces efforts par «des mesures efficaces d'allègement de la dette, afin de permettre aux pays en difficultés financières d'obtenir des bénéfices tangibles et d'orienter davantage de ressources vers leurs priorités de développement». Il a, en outre, indiqué que «l'Engagement de

Séville» fournit une feuille de route pour renforcer les efforts internationaux en matière de financement du développement, soulignant les progrès réalisés, notamment le lancement de «la Plateforme des pays emprunteurs», l'intérêt croissant pour les clauses de suspension du service de la dette et la finalisation de la révision du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, élaboré

conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Le Conseil économique et social, ajoute-t-il, joue un rôle central dans le suivi des efforts internationaux visant à renforcer le financement du développement, à travers le Forum de l'ECOSOC sur le suivi du financement du développement et le Forum sur la coopération pour le développement, favorisant ainsi la coopération internationale et contribuant à répondre aux défis financiers auxquels sont confrontés les pays en développement. «Les ressources nécessaires pour parvenir au développement durable n'atteignent pas les pays et les communautés à la hauteur, à la vitesse et au coût requis», a ajouté M. Bendjama, appelant à traduire les engagements issus de «l'Engagement de Séville» en «actions concrètes contribuant à combler le déficit de financement, à accélérer la mise en œuvre des ODD et à bâtir un avenir plus résilient, inclusif et durable pour tous».

ESPAGNE :

Une enquête judiciaire accable le Makhzen et révèle son implication dans les événements de Ceuta



A mesure que l'enquête judiciaire menée en Espagne sur les événements de Ceuta progresse, l'étau se resserre sur le Makhzen, suite à des renseignements mettant en évidence le fait que les autorités marocaines étaient informées bien avant l'entrée de milliers de migrants illégaux dans le territoire espagnol l'été dernier. Le journal espagnol El País a indiqué, dans son édition d'hier lundi, que Maria Tardon, la juge de l'Audiencia Nacional (la Cour nationale espagnole) a élargi le champ de son enquête en demandant à l'armée espagnole de lui fournir l'ensemble des rapports faits par les services de renseignements entre le 15 juillet et le 7 août derniers. Elle a également convoqué trois responsables du gouvernement de Ceuta et trois membres de la police présents au niveau de la zone frontalière lors de l'entrée des migrants illégaux. Les nouvelles procédures englobent, selon le journal, l'ensemble des enregistrements effectués par les caméras de surveillance, les drones, les systèmes de surveillance de l'armée et des ser-

vices de sécurité en plus des procès-verbaux des réunions officielles ayant précédé les événements de Ceuta. Ces démarches interviennent dans la foulée de l'enquête visant à clarifier les circonstances de l'entrée de milliers de migrants illégaux marocains à Ceuta les 30 et 31 juillet écoulé, et identifier les parties ayant coordonné les mouvements de foule et fourni le soutien logistique et financier afin d'assurer le passage du plus grand nombre de migrants possible. Le journal informe, dans ce contexte, que la juge a demandé l'identification d'un informateur marocain ayant fourni des renseignements au sujet des événements avant qu'ils ne se produisent et des rapports des services de renseignements dont un en particulier ayant averti sur l'imminence d'une entrée en masse de migrants illégaux mais qui a été reçu de manière tardive. Autre fait accablant pour Rabat : le journal espagnol révèle qu'un rapport du Centre national espagnol du renseignement soumis à la justice, indique que les autorités du Makh-

zen étaient au courant des préparatifs pour une entrée massive de migrants marocains en territoire espagnol en plus des appels diffusés dans ce sens sur les réseaux sociaux. Selon le même rapport, un courrier adressé, le 29 juillet, aux services de renseignements marocains chargés de la sécurité intérieure et extérieure donnait des informations sur l'ampleur de ce mouvement en préparation. Selon El País, le rapport des services de renseignements espagnols indique, en outre, que c'était aux autorités marocaines que revenait la charge de contenir le flux de migrants car elles étaient informées à l'avance de ce qui allait se produire. Le document note que les mesures les plus strictes prises par les autorités marocaines n'ont été constatées qu'au moment où le passage des migrants avait atteint son summum. Des mesures qui incluaient l'arrestation de groupes de migrants et le transfert d'autres loin de la zone frontalière. Par ailleurs, la juge Tardon a assuré, rappelle le journal, que le passage des migrants illégaux vers

Ceuta avait été «orchestré de manière claire et sans équivoque à partir du territoire marocain». La juge s'est appuyée sur un rapport de la police espagnole qui a pointé un relâchement de la part des services de sécurité marocains dont des membres ont même montré aux migrants les meilleures voies de passage vers le territoire espagnol. La juge a estimé qu'il était impossible de réunir autant de migrants pour passer en territoire espagnol sans l'existence de soutien financier et de parties ayant participé à son organisation. Parallèlement à ces événements, des navires de la marine marocaine sont entrés dans les eaux territoriales espagnoles. El País note que le rapport des services de renseignements espagnol n'évoque pas ces mouvements en dépit du fait qu'ils aient eu lieu en même temps que l'entrée des migrants à Ceuta. Des parties exerçant l'action populaire en Espagne, ont exigé l'élargissement de l'enquête à l'entrée de ces navires dans les eaux espagnoles ainsi que les échanges sur les plans militaires et diplomatiques qui ont suivi. Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez a confirmé que ces manœuvres militaires marocaines ont bien eu lieu. Ces événements mettent en évidence l'écart existant entre l'image de partenaire sécuritaire fiable que le Maroc veut vendre à l'Europe et la réalité du terrain qui a donné lieu à une enquête judiciaire sur les agissements des services de sécurité marocains au niveau des frontières. Pour le Maroc, il n'est pas uniquement question de l'efficacité de la surveillance des frontières mais de la crédibilité de l'Etat lui-même : le Maroc ne peut espérer obtenir la confiance de l'Europe au moment où les rapports officiels démontrent que le Makhzen savait à l'avance qu'une entrée de masse de migrants illégaux dans le territoire espagnol allait se produire.

FRANCE: violentes manifestations et lourds dégâts matériels

Une journée de mobilisation tendue en France, marquée par des dégradations, 1.800 interpellations et de lourdes pertes pour les commerces, à six mois de la présidentielle. La France s'est réveillée dimanche dans un décor de désolation, au lendemain d'une journée de protestations, marquées par de lourds dégâts matériels dans plusieurs grandes métropoles, sur fond de tensions persistantes sur le pouvoir d'achat, la hausse des prix des carburants et des revendications sociales.

Plusieurs semaines de mobilisation lycéenne

A six mois de la présidentielle, le pays fait désormais face à une double facture, économique, liée aux dégradations subies par les commerces et les bâtiments publics, et sociale, nourrie par les tensions autour du coût de la vie. La mobilisation qui a réuni samedi entre 550.000 personnes, selon le ministère de l'Intérieur, et 800.000 personnes, selon les organisateurs, rassemblait des lycéens, des étudiants, des salariés et des sympathisants du mouvement des «Gilets jaunes», dans le prolongement de plusieurs semaines de mobilisation lycéenne. Selon des médias locaux, la police a eu recours, à plusieurs reprises, au gaz lacrymogène contre des manifestants, dès le début de la manifestation à Paris, signalant que les forces de l'ordre ont fait usage de l'engin lanceur d'eau et de gaz lacrymogène. Les organisateurs ambitionnaient de favoriser une «convergence des luttes» avec les anciens gilets jaunes autour de préoccupations communes liées au pouvoir d'achat et de conditions de vie.

Profond malaise autour des moyens consacrés aux services publics

Au-delà des revendications éducatives, la mobilisation met en lumière un malaise plus profond autour des moyens consacrés aux services publics, de l'égalité des chances et des perspectives offertes à la jeunesse. Cette mobilisation intervient dans un contexte économique tendu. Selon les résultats définitifs publiés jeudi par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les prix à la consommation ont augmenté de 3,1 % sur un an en septembre, contre 2,4 % en août.

RÉFUTANT LES ALLÉGATIONS DU REPRÉSENTANT MAROCAIN À L'ONU: Le Polisario démonte l'argumentaire de Rabat

Dans une lettre officielle adressée à Aglaia Balta, représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies et présidente en exercice du Conseil de sécurité, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a fermement réfuté les allégations avancées par le représentant du Maroc, lors des travaux de la 4e Commission de l'Assemblée générale onusienne, a rapporté l'agence de presse sahraoui, SPS. S'appuyant sur des preuves documentées pour balayer ce qu'il qualifie de tentative d'induction en erreur des États membres, le diplomate sahraoui a souligné que la diplomatie marocaine a une nouvelle fois «renoué avec sa méthode habituelle consistant à falsifier les faits et à vouloir désespérément induire les États membres en erreur au sujet de la question du Sahara occidental». Sidi Mohamed Omar a mis en évidence les contradictions flagrantes du discours de l'occupant, en s'interrogeant ouvertement : «Comment le représentant de l'État occupant peut-il continuer à prétendre que le dossier de la décolonisation du Sahara occidental est définitivement clos, alors que les résolutions et décisions onusiennes répétées confirment que le territoire figure toujours parmi les dossiers de décolonisation inachevée et que le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination ?» Il a rappelé, dans son plaidoyer, que l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi que ses organes subsidiaires continuent de traiter rigoureusement le Sahara occidental comme une pure question de décolonisation, au moment même où le Conseil de sécurité l'aborde sous l'angle d'une «question liée à la paix et à la sécurité».

« Les Dompteurs de dragons », une nouvelle histoire pleine de féerie par la Compagnie XouY

Mis en scène par Jean-Baptiste Puech au Théâtre Paris-Villette, le spectacle mêle habilement contes, théâtre d'ombres et d'objets, musique et vidéo en direct.

Dès son titre, Les Dompteurs de dragons, la nouvelle création de la Compagnie XouY, fondée en 2015 par l'acteur et metteur en scène Jean-Baptiste Puech, plonge le public dans un univers placé sous le signe de l'imaginaire. La première représentation a eu lieu jeudi 15 octobre au Théâtre Paris-Villette et le spectacle restera à l'affiche jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint, dimanche 1er novembre. L'occasion de découvrir en famille (dès 8 ans) ce récit initiatique empreint de magie et de poésie dans lequel on retrouve les ingrédients indispensables à tout conte : un roi, une reine, un prince, une héroïne intrépide, des créatures qui font peur, un dragon en apparence impitoyable, et l'inévitable « il était une fois... ». Que l'on soit enfant ou un peu plus âgé, on se laisse vite emporter par la féerie des histoires racontées par une habile troupe (quatre comédiens et une comédienne) qui fabrique en direct sur scène des images et des sons envoûtants. Elle parvient à donner vie à une multitude de personnages et de créatures au moyen de quelques objets et de techniques très simples : deux ou trois maquettes constituées de petits cubes et de dés ; une lanterne magique ; des ombres



chinoises ; un téléphone portable, manipulé par le comédien Bastien Ehouzan, pour filmer en live et pro-

jeter les images sur un grand écran ; les silhouettes des comédiens en ombres portées ; les sons et les mélodies

produits en direct par le musicien Laurier Fourniau. Et la magie opère immédiatement.

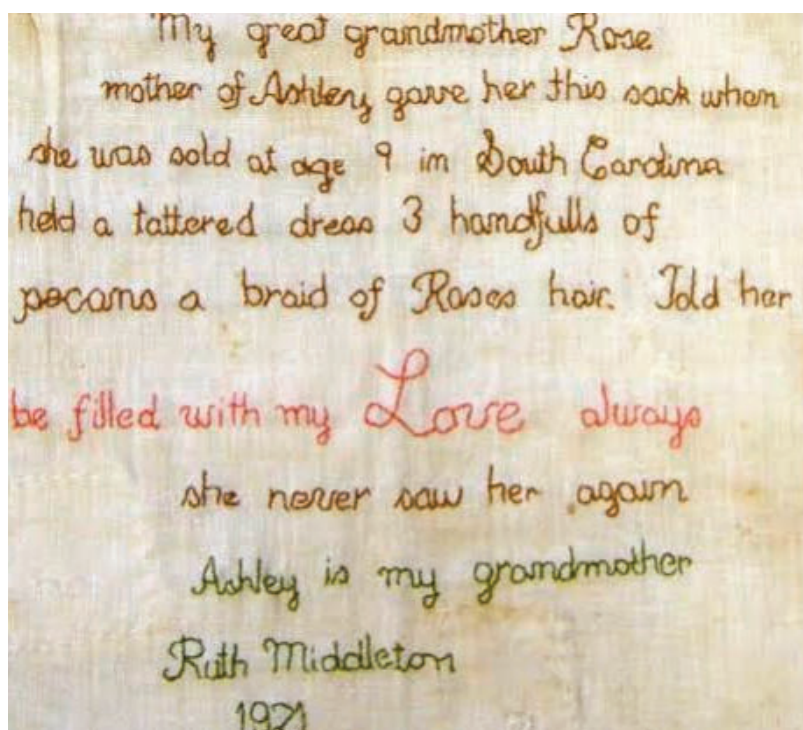
LE SAC D'ASHLEY:

L'amour infini d'une mère au temps de l'esclavage

C'est l'histoire d'un sac de coton acheté pour 20 dollars dans un marché aux puces du Tennessee. Une broderie y fait le récit d'une fillette de 9 ans vendue vers 1853, de la mère qui lui a confié ce sac, et de la petite-fille qui a brodé leur histoire. Présentée par Tiya Miles aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, l'enquête du Sac d'Ashley (Seuil, 2026) sonde le silence des archives de l'esclavage. En 2007, une femme blanche, habituée à chiner des articles qu'elle revend ensuite sur eBay, achète pour 20 dollars dans un marché aux puces près de Nashville, dans le Tennessee, un sac de coton brut sur lequel est brodée une déchirante inscription, avec trois couleurs de fil différentes : Mon arrière-grand-mère Rose, la mère d'Ashley, lui a donné ce sac lorsqu'elle a été vendue à l'âge de 9 ans en Caroline du Sud. Il contenait une robe en lambeaux, trois poignées de noix de pécan et une tresse de cheveux de Rose. Elle lui a dit :

« Qu'il soit rempli de mon amour pour toujours. »

Elle ne l'a jamais revue. Ashley est ma grand-mère. Ce texte l'amène à penser que l'objet peut avoir une certaine valeur, et se basant sur l'homonymie entre la bro-



deuse et le musée de la plantation Middleton, elle contacte cette institution dédiée à l'histoire de l'esclavage. Après une série d'entretiens téléphoniques et un rêve où lui apparaissent les protagonistes de l'his-

toire, cette dame, elle-même maman d'une petite fille de neuf ans, se résout à faire don du sac à la fondation. En 2009, il rejoint par un prêt longue durée les collections du futur musée de la Smithsonian Institution de

Washington consacré à l'histoire et à la culture africaines-américaines, avant même son ouverture, en 2016.

Rose et Ashley

« [Ce sac] est une archive en soi, un ensemble de matériaux et de messages éparés », explique Tiya Miles, un « témoignage tissé [qui] ne se trouve dans aucune archive historique ». « Même si elles sont indispensables pour étudier le passé, les archives n'en sont pas moins des banques de données limitées et trompeuses », ajoute-t-elle. La chose est d'autant plus vraie quand on évoque l'histoire de l'esclavage, où la voix des personnes esclavisées est absente ou presque. L'examen de l'objet amène à penser qu'il a été fabriqué dans les années 1840-1850. L'inscription est l'unique source de première main énonçant « le sort de Rose et d'Ashley ». Rose est un prénom banal dans les registres de plantation. Il n'y en avait pas moins de dix-neuf dans les listes des propriétés de la plantation Middleton, mais aucune ne semble avoir eu une fille prénommée Ashley. De fait, cet autre prénom est infiniment plus rare. Les recherches menées en combinant les deux conduisent vers une villa de Charleston appartenant au propriétaire d'une plantation nommée Milberry Place.

DANS UN MONDE EN CRISE :

Comment les jeunes agences d'architecture survivent en milieu hostile

A travers une exposition réunissant 41 architectes, paysagistes et urbanistes, la galerie Callot dresse le portrait d'une génération aux prises avec la crise écologique et l'inflation des normes et des labels. A quoi ressemble, en 2026, un jeune architecte ? Quels sont ses rêves, ses ambitions ? La petite exposition « 41 Fragments

pour habiter », visible jusqu'au 25 octobre à la galerie Callot, dans le 6e arrondissement de Paris, y répond à sa manière. En réunissant 41 professionnels – des architectes, mais aussi des paysagistes et des urbanistes –, tous âgés de moins de 41 ans, elle esquisse un portrait de cette génération qui se débrouille, depuis qu'elle est sor-

tie de l'école, avec un monde en crise. Interrogés sur leur rapport à la question de l'habitat, les heureux élus déclinent leur réponse sur trois supports qui sont autant de fragments d'eux-mêmes : une vidéo, un texte et un artefact. Si l'on peut se demander pourquoi telle agence a été choisie plutôt que telle autre, le nombre 41 ne

doit rien au hasard. C'est un clin d'œil à une autre exposition, « 40 architectes de moins de 40 ans », qui mettait en avant, en 1990, à l'Institut français d'architecture, des architectes comme Jean Nouvel, Rudy Ricciotti, Ibos et Vitart, Lacaton et Vassal, Odile Decq ou encore Dominique Perrault.

Le batteur Ian Paice, le pilier du groupe Deep Purple qui défie le temps

Seul membre du célèbre groupe de hard-rock à être présent depuis le début, le septuagénaire à la fougue intacte donne cinq concerts en France cet automne. A 78 ans, le batteur Ian Paice n'a rien perdu de sa fougue ni de son énergie, toujours affûté derrière ses fûts et ses cymbales. Il en avait tout juste 20 quand son visage est apparu, en 1968, sur la pochette de Shades of Deep Purple. Premier album d'un quintette britannique qui allait constituer la sainte trinité du hard-rock avec les compatriotes de Led Zeppelin et de Black Sabbath. Le groupe de Jimmy Page et Robert Plant a cessé ses activités en 1980, après la mort du confrère batteur John Bonham (1948-1980). Celui d'Ozzy Osbourne a donné un concert d'adieu, le 5 juillet 2025, au Villa Park, à Birmingham (Royaume-Uni), dix-sept jours avant la mort du chanteur. Reste donc Deep Purple, toujours fringant puisque la vénérable institution donne cinq concerts en France cet automne. En juillet, un 24e album studio a paru, le tonique Splat !, plus ou moins conceptuel : il envisage la disparition de l'humanité sans les visions satanico-apocalyptiques souvent associées au metal. S'il ne sue plus torse nu, Ian Paice a conservé dans l'effort ses tics de jeunesse, grimacer ou tirer la langue. Mais, avec le temps, le jeune homme aux cheveux longs et aux lunettes rondes s'est mué en paisible vétéran à catogan. Du moins au repos.

IL GENERAIT DES CHANSONS PAR IA ET LES FAISAIT ECOUTER PAR SES PROPRES BOTS : 18 mois de prison

Michael Smith avait résolu tous les problèmes de l'industrie musicale d'un coup : pas besoin de talent... ni de public. Des morceaux générés par IA, des milliers de faux comptes pour les écouter en boucle et plus de 8 millions de dollars de royalties. Pourquoi s'embêter à convaincre des humains d'écouter sa musique quand on peut fabriquer directement les auditeurs ? Michael Smith, un Américain de 54 ans, avait poussé le concept du « public captif » un peu loin. Pendant plusieurs années, il a utilisé des milliers de faux comptes pour écouter en boucle des morceaux générés par intelligence artificielle et récupérer les royalties correspondantes. Une carrière musicale assez particulière : aucun fan à rencontrer, aucune salle à remplir et pas vraiment de chanson à écrire. Il suffisait surtout de laisser tourner les machines. La justice américaine vient de mettre fin à la tournée. Michael Smith a été condamné à dix-huit mois de prison.

Des fans qui ne demandaient jamais de rappel

Entre 2017 et 2024, l'Américain a créé des milliers de faux comptes sur Spotify, Apple Music, Amazon Music ou encore YouTube Music. Des logiciels se chargeaient ensuite de leur faire écouter en permanence les morceaux dont il touchait les droits. Le système pouvait faire fonctionner jusqu'à 10.000 comptes simultanément. Un public idéal, donc : toujours disponible, jamais critique, aucun commentaire désagréable sous les clips et surtout une passion inépuisable pour les mêmes chansons. Seul problème : faire tourner quelques morceaux des millions de fois aurait fini par attirer légèrement l'attention. Michael Smith a donc industrialisé la production en générant des centaines de milliers de titres grâce à l'intelligence artificielle. Faux artistes, faux morceaux, faux auditeurs. Mais, détail important, vraies royalties.

Les robots mettent une raclette à Taylor Swift

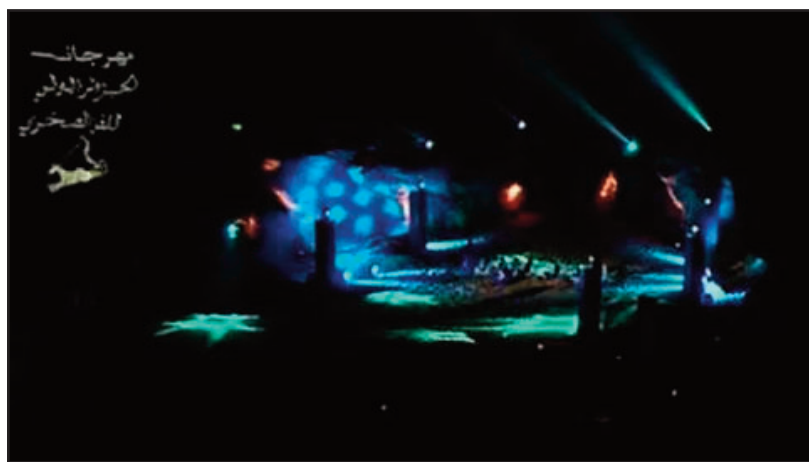
L'ampleur de la fraude était telle que les procureurs ont sorti la comparaison qui fait toujours son petit effet : Taylor Swift. En avril 2023, l'ensemble du catalogue de la chanteuse avait enregistré 9,3 millions d'écoutes via les abonnements familiaux de YouTube Music. Les morceaux propulsés par les bots de Michael Smith ? 80,9 millions sur la même période. Taylor Swift venait donc de se faire écraser par une armée d'artistes fictifs que personne n'avait jamais demandé à écouter. Même l'industrie musicale n'avait probablement pas prévu ce niveau de disruption.

OUVERTURE DU PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL
ALGERIEN DE L'ART RUPESTRE A DJANET :

Une parade festive et un spectacle artistique mettent à l'honneur le patrimoine culturel du Tassili n'Ajjer

Une parade festive et un spectacle artistique mettant à l'honneur le riche patrimoine culturel du Tassili n'Ajjer ont été organisés, mardi soir à Djanet, dans le cadre du programme d'ouverture de la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre (20-24 octobre), en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et du wali de Djanet, M'Hamed Moumen.

La première partie de cette soirée artistique a été marquée par une parade festive des troupes folkloriques locales, au centre-ville de Djanet, en présence d'un public nombreux et de touristes étrangers, qui ont vivement apprécié les différents tableaux mettant en lumière la diversité et la richesse des composantes du patrimoine culturel immatériel du Tassili n'Ajjer. A cette occasion, les anciens travailleurs de l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCTA) ont été honorés. La deuxième partie de la soirée a été marquée par un spectacle artistique, intitulé «Empreintes», organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) au siège du Parc culturel du Tassili n'Ajjer. Conçu selon une approche artistique moderne, ce spectacle a intégré des projections lumineuses inspirées du patrimoine culturel local, illustrant la diversité des expressions culturelles et artistiques de la région. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a précisé que l'accueil par la wilaya de Djanet du premier Festival international algérien de l'art rupestre, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue «un grand événement international



et un moment charnière ouvrant une nouvelle perspective pour la ville séculaire de Djanet, qui mérite davantage de manifestations artistiques, culturelles et scientifiques». La ministre a indiqué que la journée de mercredi sera marquée par la tenue de la deuxième Rencontre internationale sur la gestion et la conservation de l'art rupestre du Tassili n'Ajjer, soulignant que les sessions scientifiques organisées dans le cadre de ce festival «permettront aux experts et spécialistes du domaine d'échanger leurs expériences et leurs savoir-

faire dans la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine rupestre». De son côté, le wali de Djanet a souhaité la bienvenue aux participants et aux invités de ce festival international, estimant que cette manifestation est «bien plus qu'un simple événement culturel, mais un rendez-vous avec l'histoire et une fenêtre ouverte sur les trésors de la civilisation algérienne», ainsi qu'une «occasion pour mettre en lumière les valeurs profondes de l'art préhistorique et de faire connaître l'art rupestre dont regorge l'Algérie en général et la région

du Tassili n'Ajjer en particulier». Pour sa part, le Commissaire du festival, Abdallah Bougandoura, a souligné que Djanet, qui accueille la première édition du Festival international algérien de l'art rupestre, est une «cité millénaire dont les gravures et peintures rupestres sont les témoins intemporels de la profondeur de la civilisation humaine et de l'authenticité de la terre d'Algérie». L'intervenant a ajouté que «l'organisation de ce festival sous le haut patronage du président de la République confère à cette manifestation une dimension nationale et internationale particulière et témoigne de l'intérêt porté par Monsieur le président à la préservation du patrimoine culturel, à sa promotion et à sa valorisation, en tant que richesse civilisationnelle commune et vecteur de paix et de dialogue entre les peuples». Cet événement entend «offrir aux chercheurs, aux experts, aux artistes et aux passionnés du patrimoine, d'Algérie et de différents pays, un espace leur permettant de contribuer à faire connaître cet héritage, à le protéger et à le valoriser», a-t-il dit. Des experts et des chercheurs algériens et étrangers prennent part aux activités de ce premier Festival international algérien de l'art rupestre, organisé par le ministère de la Culture et des Arts.

Bendouda affirme l'importance du Festival international de l'art rupestre en Algérie dans la promotion du patrimoine rupestre national

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé, hier mardi à Djanet où elle a présidé l'ouverture de la 1ère édition du Festival international de l'art rupestre (20-24 octobre), organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que ce rendez-vous se veut «un espace regroupant les experts, chercheurs et artistes dans le but de faire connaître et de conserver le patrimoine rupestre national». Inaugurant plusieurs expositions dans le cadre de l'ouverture de cette 1ère édition du Festival, la ministre a souligné «l'importance de valoriser le patrimoine culturel rupestre et de le conserver à travers le renforcement de la recherche scientifique et de l'échange de connaissances entre les chercheurs algériens et étrangers, en associant les artistes et les jeunes à la promotion de ce legs civilisationnel». Cette manifestation internationale, première du genre, vise «à renforcer la coopération et l'échange d'expertises entre les chercheurs algériens et leurs pairs venus de plusieurs pays, voire de différents continents», en sus de leur permettre de «s'enquérir des dernières techniques adoptées dans l'étude de l'art rupestre, sa documentation et sa conservation, et partant concourir à la mise en

valeur historique et civilisationnelle de ce patrimoine et à sa protection pour les générations futures», a ajouté la ministre. Mme Bendouda a estimé que cette rencontre artistique et historique est de nature «à créer une interaction entre ce patrimoine civilisationnel et les artistes, en plus de mettre en avant les capacités créatives de l'Algérie dans le domaine des arts et de la culture». Dans une première étape de sa visite au musée «Djebrine», situé au centre-ville de Djanet et relevant du parc culturel du Tassili N'Ajjer, Mme Bendouda a procédé à l'inauguration de deux expositions, la première mettant en lumière les différentes étapes de l'évolution de l'art rupestre au sein des parcs nationaux classés par l'UNESCO, et la seconde présentant des œuvres artistiques réalisées par des étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts, ayant bénéficié d'un séjour artistique à Djanet pendant plusieurs semaines. Une troisième exposition a également été inaugurée au site touristique de Tisrass, au siège du parc culturel du Tassili N'Ajjer, dans le but de faire connaître cet art ancestral, avec la participation des cinq (5) parcs culturels nationaux, à savoir le parc culturel du Tassili N'Ajjer, le parc culturel du Ahaggar, le parc culturel de l'Atlas saharien,



le Parc culturel de Touat-Gourara-Tidikelt et le parc culturel de Tindouf. Les cérémonies d'inauguration de ces expositions se sont déroulées en présence du wali de Djanet, M. M'Hamed Moumen, du directeur du parc culturel du Tassili N'Ajjer, Abdelkader Hefauoui, de représentants des autorités locales, ainsi que de nombreux chercheurs algériens et étrangers, d'étudiants des instituts d'art et d'artistes locaux issus de la population de Djanet. Organisée par le ministère de la Culture et des

Arts, cette manifestation réunit 15 experts et chercheurs internationaux représentant 12 pays, dont l'Egypte, le Tchad, l'Afrique du Sud, la Libye, l'Irak, le Qatar, le Malawi et le Zimbabwe. Parmi eux figurent des gestionnaires de sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que des experts d'institutions de référence comme le Fonds du patrimoine mondial africain. L'Algérie est quant à elle représentée à cet événement par 85 participants.

THEATRE ET ANTHROPOLOGIE:

Le corps de l'acteur, mémoire vivante des sociétés

L'anthropologue et l'homme de théâtre partagent, en effet, un intérêt pour les comportements, les rites et les faits sociaux. Mais là où le premier cherche à les observer et à les comprendre, le second les transforme en matière de représentation. Au colloque scientifique international de la 15^e édition du Festival culturel international du théâtre de Béjaïa, chercheurs et praticiens ont interrogé les liens entre la scène, les rituels et les mémoires collectives. Des pratiques féminines algériennes aux traditions théâtrales irakiennes, leurs interventions ont mis en lumière le rôle de l'acteur dans la transmission et la transformation du patrimoine immatériel. Comment le théâtre peut-il

s'emparer des pratiques culturelles et des rituels d'une société sans les réduire à un décor folklorique ? Et comment le corps de l'acteur peut-il porter une mémoire que les mots ne suffisent pas toujours à exprimer ? Ces questions ont traversé l'ouverture du colloque scientifique international organisé dans le cadre de la 15^e édition du Festival culturel international du théâtre de Béjaïa, autour du thème «Théâtre et anthropologie : place de l'acteur dans la problématique». En ouverture, le commissaire du festival, Ali Aïssaoui, et son directeur artistique, Omar Fetmouche, ont pris la parole avant la présentation du programme scientifique. Le modérateur, le sociologue Abdelhalim Berre-

tima, directeur d'un laboratoire de recherche à l'université de Béjaïa, a replacé les échanges dans le dialogue entre anthropologie et création théâtrale. L'anthropologue et l'homme de théâtre partagent, en effet, un intérêt pour les comportements, les rites et les faits sociaux. Mais là où le premier cherche à les observer et à les comprendre, le second les transforme en matière de représentation. La référence à la méthode des actions physiques de l'homme du théâtre russe Constantin Stanislavski permet d'éclairer cette proximité : l'analyse du comportement passe aussi par les gestes et les actions concrètes, et non par les seules intentions ou les émotions exprimées.

IN-SALAH :

L'artisanat traditionnel à l'honneur à ksar Merabtine

Le ksar d'El-Merabtine, à In-Salah, abrite la seconde édition de la maison antique de l'artisanat et des métiers, dédiée à la promotion du patrimoine culturel local, le développement du tourisme intérieur et l'appui aux artisans locaux, ont indiqué lundi les organisateurs. Initiée par l'association "Widjeha" (Destination) pour le développement de l'artisanat et le tourisme, cette manifestation, qu'abrite du 18 au 21 octobre une ancienne bâtisse de la région, en signe de valorisation de ces espaces, s'assigne, entre-autres objectifs, la réhabilitation de l'aspect culturel de l'ancien bâti, a affirmé la présidente de l'association, Halima Babker. La revivification du mode de vie des aïeux et la préservation de la mémoire collective de la région font partie des objectifs escomptés par l'association qui entend, à travers cette manifestation, favoriser le tourisme intérieur et encourager la population locale à dévoiler et faire découvrir les potentialités de la région, ainsi que ses monuments et sites archéologiques et touristiques. Cette manifestation, a-t-elle ajouté, offre un espace pour les artisans, notamment la femme au foyer, afin de montrer leur savoir-faire, les divers produits de l'artisanat et leur écoulement, dans une démarche qui les incite à sauvegarder les métiers de l'artisanat. Pour sa part, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Abdelaziz Sabbou, a mis en avant l'importance de cette manifestation dans le développement des activités artisanales et l'encouragement de la créativité dans le domaine. Retenue au titre des efforts de valorisation des Ksour et leur rapport avec l'artisanat, cette exposition permettra aux visiteurs de découvrir la richesse artisanale, de valoriser les capacités et qualifications ancestrales en matière de production artisanale et leur transmission aux futures générations, en plus d'en faire un levier de développement touristique et économique.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THEATRE DE BEJAIA :

La pièce de théâtre "la graine de la discorde" du Sénégal présentée sur les planches du TRB

La pièce "La graine de la discorde" de la troupe théâtrale sénégalaise a été présentée, lundi soir, dans le cadre de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB). La pièce, présentée par la compagnie du théâtre académique de l'école nationale des arts et métiers de la culture du Sénégal, a animé les planches du Théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" de Bejaia, lors de la quatrième soirée de la compétition théâtrale de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB). L'œuvre raconte une querelle entre deux voisins qui prend des proportions inattendues, après qu'une poule appartenant à Sékou a picoré quelques arachides dans le champ de Bemba. Ce différend, d'apparence anodine, dégénère progressivement en affrontement entre clans, puis en guerre entre royaumes alliés, avant de s'étendre aux puissances coloniales et de prendre une dimension mondiale. La pièce "La graine de la discorde", portée par des jeunes comédiens maîtrisant leur jeu d'acteur, propose une fable sociale et politique puisant dans la tradition du récit oral africain pour interroger les mécanismes de la violence et les conséquences de la vengeance. Mise en scène par Abdelkader Diarra, cette œuvre rappelle également que les grands conflits peuvent naître d'incidents insignifiants et souligne que la paix se construit avant tout par le dialogue.

Le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité une résolution sur la protection des enfants face aux risques numériques

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, lundi soir, à l'unanimité, une nouvelle résolution portant sur l'impact des technologies numériques dans la commission, la facilitation ou l'aggravation des violations et atteintes sur les enfants dans les situations de conflit armé, en mettant l'accent sur la prévention et le renforcement de la culture numérique des enfants afin de leur permettre d'identifier les risques.

Présenté par la Grèce, le texte exhorte les Etats membres à renforcer, au niveau national, le respect de leurs obligations en vertu du droit international visant à prévenir et à faire cesser les violations commises contre les enfants, y compris lorsque celles-ci sont perpétrées, facilitées ou amplifiées par le recours aux technologies numériques. La résolution met particulièrement l'accent sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux et des plateformes numériques pour recruter et exploiter des enfants par les parties aux conflits armés. Selon les Nations unies, ce phénomène suscite "une préoccupation croissante" dans plusieurs zones de conflit. Le texte encourage également les Etats à renforcer les programmes d'éducation et de sensibilisation au numérique destinés aux enfants, afin de les aider à reconnaître les risques en ligne. Il les invite à envisager la mise en place de partenariats public-privé



pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants, ainsi que d'autres violations, notamment en encourageant les fournisseurs

de services numériques à concevoir des produits limitant l'exposition des enfants touchés par les conflits à des contenus ou à

des communications préjudiciables. La résolution demande à la Représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés de recenser les bonnes pratiques en matière de lutte contre les violations commises, facilitées ou aggravées par l'utilisation des technologies numériques. Elle encourage également le secrétaire général à tirer des enseignements sur les risques et les avantages de ces technologies pour la protection des enfants et à les intégrer dans ses rapports pertinents, sous réserve de la disponibilité des ressources. Les six violations graves commises contre les enfants dans les conflits armés, recensées par le Conseil de sécurité, comprennent le meurtre et les mutilations d'enfants, leur recrutement et leur utilisation, le viol et les autres formes de violences sexuelles, l'enlèvement d'enfants, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, ainsi que le refus d'accès à l'aide humanitaire.

Le géant américain de l'IA OpenAI lance une version de ChatGPT pour les adolescents

OpenAI a commencé, mardi 18 août, à déployer aux États-Unis et en Europe une version de ChatGPT réservée aux adolescents. Ce nouvel outil intègre notamment des restrictions sur les contenus sensibles et un mode éducatif, alors que les réglementations sur l'intelligence artificielle (IA) se durcissent. En Amérique du Nord, le groupe est visé par dix-huit plaintes accusant notamment son chatbot d'encourager les idées suicidaires chez les jeunes. Face aux pressions juridiques et réglementaires pour mieux encadrer l'IA, OpenAI tente de prendre les devants sur le sujet de la protection des adolescents. Alors que l'usage des chatbots, outils d'IA conversationnelle, chez les jeunes augmente, avec près de 70% d'utilisateurs âgés de 13 à 18 ans, le géant de l'intelligence artificielle lance ChatGPT for Teens (« Chat GPT pour les jeunes », en français). Cette version de l'application ChatGPT comporte un mode « étude » axé sur l'éducation et l'apprentis-

sage ainsi que des restrictions pour empêcher l'accès aux contenus violents ou à caractère sexuel. Un système de contrôle parental renforcé est également mis en place. L'essentiel des garde-fous existait déjà pour les comptes identifiés comme mineurs avec des contenus restreints évoquant par exemple l'automutilation, la violence, les troubles alimentaires. Les rappels réguliers de pause existaient aussi, les plages horaires bloquées également et ce mode « étude » qui guide par questions plutôt que de donner les réponses. La nouveauté consiste à réunir ces protections en une expérience unique, enrichie de rappels plus fréquents à chercher de l'aide humaine si besoin, ou à ne pas tricher sur les devoirs.

Un lancement sous pression

Ce lancement intervient alors que les parents d'un Américain de 16 ans, Adam Raine, qui s'est suicidé en avril 2025, accusent en justice ChatGPT d'avoir accompagné leur fils dans son geste. De son côté, le



gendarme américain du commerce enquête sur les effets des chatbots sur les mineurs. Face aux mêmes problèmes, ses concurrents ont choisi des voies différentes : Character.AI a fermé ses conversations libres aux moins de 18 ans en novembre 2025,

Anthropic réserve son assistant Claude aux adultes, tandis que Google a ajouté à Gemini des restrictions pour mineurs. Celles-ci ont été renforcées en avril après une évaluation critique de l'ONG Common Sense Media que le groupe conteste.

Quand un airbag défectueux devient dispositif potentiellement mortel

Des automobilistes ont subi des lésions comparables à celles infligées par une arme à feu. En cause : la rupture du générateur de gaz de leur airbag. De récentes publications documentent la gravité de ces traumatismes liés aux airbags défectueux de l'équipementier Takata. C'est l'histoire de trois automobilistes dont le visage et le cou ont été atteints par des fragments métalliques projetés par l'airbag de leur voiture. Les accidents ont eu lieu en Guadeloupe. Ces blessés graves ont ensuite été transférés à Paris et pris en charge, entre novembre 2021 et septembre 2024, dans le service de chirurgie maxillo-faciale de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). Leur parcours clinique a été rapporté en janvier 2026 dans les Annales de Chirurgie Plastique Esthétique.

Des interventions successives lourdes et complexes

Le premier patient, âgé de 33 ans, a été victime d'un accident de voiture à grande vitesse. Il a la mâchoire inférieure fracassée. Il présente ce que l'on appelle une fracture comminutive, une rupture de la mandibule en une multitude de fragments. Trois dents du bas sont luxées et un fragment de métal est planté dans le plancher de la bouche, sous la langue. Une trachéotomie est réalisée au CHU de Pointe-à-Pitre pour protéger les voies aériennes. La première intervention parisienne a lieu six jours après l'accident. Les chirurgiens parisiens retirent les fragments d'os trop petits pour être conservés. Après avoir bloqué les mâchoires ensemble pour les aligner (fixation

maxillo-mandibulaire), ils posent une plaque de reconstruction métallique. Les morceaux d'os les plus gros sont fixés à l'aide de vis et de fils de ligature. Une perte de continuité osseuse persiste sur 2 cm, qu'ils comblent temporairement avec un « espaceur » en ciment chirurgical. Au sixième jour après cette intervention, une communication anormale apparaît entre la cavité buccale et la peau du visage. Deux mois plus tard, la consolidation osseuse reste insuffisante.

Six interventions en quinze mois

Face à cet échec, les chirurgiens doivent ré-intervenir : ils retirent les tissus nécrosés, le ciment chirurgical et la plaque métallique. Pour combler la perte osseuse, ils prélèvent un greffon de 4 x 3 cm sur l'os iliaque, au

niveau du bassin, et le fixent avec une nouvelle plaque métallique. Les analyses de laboratoire réalisées sur les prélèvements osseux révèlent une infection causée par des bactéries de quatre espèces différentes. Le patient reçoit alors un traitement antibiotique pendant douze semaines. Malgré cela, la greffe ne permet pas d'obtenir la consolidation de la mandibule. Il faut finalement reconstruire une partie de la mandibule avec un segment de péroné. Les chirurgiens prélèvent cet os de la jambe avec les vaisseaux sanguins qui l'alimentent, puis le transfèrent pour reconstruire la mâchoire. Grâce à ce lambeau libre micro-vascularisé, la consolidation osseuse et la cicatrisation sont obtenues en quelques mois.

ETS DE CONSEIL :

L'IA fait son entrée dans le nouvel accord-cadre de l'État

Dans l'objectif de reprendre la main sur les dépenses de conseil, sur lesquelles les documents budgétaires marquent une forte tendance à la baisse, l'État a publié le 15 octobre son nouvel accord-cadre relatif aux prestations de conseil. En nouveauté : l'intégration des prestations liées à l'intelligence artificielle, pour accompagner le déploiement de cette technologie dans les administrations. Alors que les "jaunes" budgétaires, publiés cette semaine, affichent une tendance marquée à la baisse sur les dépenses liées aux cabinets privés de conseil, le gouvernement Lecornu semble vouloir tenir le cap. Grâce à une réinternalisation des missions de conseil, une réduction du recours aux cabinets privés par les ministères, et la mise en marche, en 2024, de l'Agence de conseil interne de l'État pilotée par la direction interministérielle de la transformation publique, le niveau de dépense en conseil a baissé d'environ 47 millions d'euros entre 2022 et 2025, selon les chiffres publiés par Bercy le 15 octobre. Si l'Agence n'a pas "vocation à se substituer aux missions de la Cour des comptes ni des corps d'inspection", comme l'a rappelé le délégué interministériel de la transformation publique, Pierre Bouillon, elle "se substitue toutefois aux prestations des cabinets

Le rover Perseverance bat le record de distance parcourue sur un sol extraterrestre

Avec 45,22 kilomètres parcourus sur la Planète rouge, l'astromobile de la NASA a détrôné dimanche son cousin Opportunity, qui détenait ce record depuis 2014. Le 11 octobre n'était pas un dimanche comme les autres pour le rover Perseverance, ni pour l'équipe de la mission qui gère le robot depuis le Jet Propulsion Laboratory (JPL), à Pasadena (Californie). En arpentant 91 mètres de plus au cours de son 2 006e jour martien, Perseverance a battu le record de distance parcourue par un engin terrestre sur un sol extraterrestre, détenu depuis le 27 juillet 2014 par le rover Opportunity. L'odomètre de l'imposant astromobile de la NASA affiche désormais 45,22 kilomètres parcourus depuis le 1er juin 2021, soixante mètres de mieux que le total accumulé par son petit prédécesseur arrivé en 2004 sur la Planète rouge. Plus de 90 % de cette distance a été parcourue sans pilotage humain, grâce à un système appelé « AutoNav » qui permet au rover d'avancer jusqu'à un point sélectionné par l'équipe du projet de manière autonome, en photographiant le terrain devant lui et en créant une carte 3D des dangers. Le rover peut même s'autocalculer sur la Planète rouge sans l'aide des humains, grâce à un système développé récemment par le JPL et testé avec succès en février : il consiste à comparer les images panoramiques réalisées par Perseverance aux photographies du terrain prises depuis l'espace et stockées dans sa mémoire interne. Après deux minutes de traitement, Perseverance peut ainsi déterminer sa position sur Mars avec une précision de 25 centimètres.

Une omoplate de Néandertalien perforée par un projectile de bois découverte

Les restes d'un individu inhumé il y a 75 000 ans dans la grotte de Shanidar, dans le Kurdistan irakien, portent les traces de graves blessures, dont la dernière a été fatale. Le bon vieux temps n'était pas si idyllique. En témoignent les restes d'un Néandertalien datés de

75 000 ans, mis au jour dans la grotte de Shanidar, dans le Kurdistan irakien. Ses dents usées et fracturées suggèrent un grave traumatisme au visage, auquel il aurait survécu au moins plusieurs mois. Puis une blessure probablement infligée par une lance ou un épéon en

bois ayant perforé une omoplate lui a été fatale. Shanidar A, comme il a été nommé par ses découvreurs dirigés par Graeme Barker (université de Cambridge), est décrit dans Scientific Reports du 15 octobre. La grotte de Shanidar est bien connue dans le mi-

lieu de la paléanthropologie. Fouillée dans les années 1950 par l'équipe de l'Américain Ralph Solecki (1917-2019), elle avait livré au moins quatre individus, trois adultes et un nourrisson. Depuis la reprise des fouilles en 2015, trois nouveaux Néandertaliens

adultes ont été exhumés dans la même zone, derrière un gros bloc vertical. Shanidar A en fait partie. Seule une portion de son squelette a été retrouvée, le reste ayant probablement été balayé par une crue soudaine qui a labouré les sédiments.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

EL-DIWAN
اليومية وطنية متخصصة ثقافية
ديوان





Jeudi 22 Octobre 2026

APRES UN PIC DE CINQ MOIS :

Les cours du pétrole reculent

Après avoir atteint un sommet inédit depuis cinq mois, les cours du pétrole ont clôturé en baisse mardi soir, pénalisés par un repli des prix du Brent et du brut américain WTI. Les prix du pétrole ont terminé en baisse mardi soir, après avoir atteint leur plus haut niveau depuis cinq mois. Les contrats à terme sur le Brent ont reculé de 76 cents, soit 0,69 %, pour s'établir à 108,79 dollars le baril à la clôture. Plus tôt dans la séance, le contrat à échéance la plus rapprochée avait atteint 111,99 dollars, son plus haut niveau depuis cinq mois.

Le prédicateur kenyan Paul Mackenzie reconnu coupable de 191 meurtres

Le Daily Nation à Nairobi nous raconte comment cet ancien vendeur ambulant, puis chauffeur de taxi, en est arrivé à devenir un véritable gourou prédisant la fin du monde, entraînant ses disciples dans une spirale mortifère infernale. Une histoire terrifiante racontée également par The Star : il y a trois ans et demi, relate le quotidien kenyan, « plus de 400 corps étaient découverts dans des tombes peu profondes dans la forêt de Shakahola, où Mackenzie avait amené ses disciples venus de tout le pays. Le pasteur avait fondé la secte Good News International Church en 2003. Au cours des 16 années suivantes, poursuit The Star, le mouvement avait gagné en popularité et attiré des milliers de fidèles dans ses différentes branches à travers le Kenya.

SOUDAN :

53 morts dans une frappe de drone de l'armée contre un marché

Une frappe de drone de l'armée a fait 53 morts dans un marché du sud du Soudan, pays en guerre secoué ces derniers jours par une série d'attaques meurtrières, ont annoncé le 20 octobre les autorités locales. «Une frappe dévastatrice de drone a été menée lundi contre le marché par les Forces armées soudanaises», a indiqué l'administration de la zone d'Abyei dans un communiqué, ajoutant que le bilan initial de 53 morts et 27 personnes «grièvement blessées» pourrait «malheureusement s'alourdir».

2 propriétaires d'agences touristiques soupçonnés d'avoir escroqué 64 personnes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis fin aux agissements présumés de 2 propriétaires d'agences touristiques, soupçonnés d'avoir escroqué 64 citoyens. Selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger, l'affaire a été traitée par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la troisième circonscription de la police judiciaire d'El Biar, à la suite de plusieurs plaintes déposées par des citoyens affirmant avoir été victimes d'escroquerie. D'après les éléments de l'enquête, les deux suspects auraient promis à leurs victimes de leur obtenir des visas de complaisance pour effectuer le pèlerinage à La Mecque ou la omra, en contrepartie de sommes d'argent importantes.

ESPAGNE :

3,04 tonnes de haschich saisies en provenance du Maroc

La Garde civile espagnole a saisi 3,04 tonnes de haschich au large de Huelva, en provenance du Maroc, et arrêté huit suspects dans une opération antidrogue. Un réseau de trafic de haschich en provenance du Maroc a été démantelé par la Garde civile espagnole, qui a saisi 3,04 tonnes de drogue au large de Mazagón, dans la province de Huelva, au sud de l'Espagne, et procédé à l'arrestation de huit personnes, ont rapporté les médias espagnols.

8 suspects poursuivis pour trafic de stupéfiants

Selon les médias, l'embarcation avait pris le départ des côtes atlantiques marocaines avant d'être repérée par les systèmes espagnols de surveillance maritime. Des unités du service maritime de la province de Huelva sont alors intervenues, avec l'appui d'un hélicoptère du service aérien et du patrouilleur intercepteur Río Tiétar. Les suspects auraient tenté d'échapper aux contrôles en naviguant à grande vitesse et en effectuant des manœuvres dangereuses. Ils auraient également jeté plusieurs bidons de carburant à la mer. L'intervention des forces de sécurité a toutefois permis d'intercepter l'embarcation et d'arrêter l'ensemble des personnes qui se trouvaient à bord. L'opération a abouti à la saisie de 76 ballots de haschich, d'un poids total de 3,04 tonnes, ainsi que du bateau pneumatique équipé de quatre moteurs puissants et de quantités de carburant présumées destinées à l'opération de trafic. Les huit suspects sont poursuivis pour trafic de stupéfiants, contrebande, mise en danger de la sécurité publique et désobéissance aux ordres des autorités espagnoles. Ils devront répondre



de ces faits dans le cadre des procédures judiciaires en cours.

Les défis de la sécurité espagnole face aux réseaux de trafic de drogue

Cette opération met une nouvelle fois en évidence les défis auxquels sont confrontés les services de sécurité espagnols dans la lutte contre les réseaux de trafic de drogue empruntant les routes maritimes reliant les côtes marocaines à la péninsule Ibérique, notamment en raison du recours des trafiquants à des embarcations rapides équipées de moteurs puissants pour échapper à la surveillance et aux interceptions. Ces dernières années, plusieurs réseaux de trafic de stupéfiants ont été démantelés dans différents pays européens, notamment en Espagne, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschich et source principale d'approvisionnement pour le marché européen.

L.Kheira

ESPAGNE :

11 militaires blessés dans des affrontements avec des migrants marocains à Ceuta



Au moins onze militaires espagnols ont été blessés dans des affrontements avec des migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta, où l'armée a été déployée pour renforcer la

surveillance frontalière à la suite de l'entrée massive de migrants marocains, a rapporté mercredi le quotidien espagnol El País. Selon des sources du ministère espagnol de la Défense citées par le journal, les incidents se sont produits depuis le déploiement des militaires dans le cadre d'une mission de surveillance, de dissuasion et d'appui aux forces de sécurité, après l'entrée massive de plus de 70.000 migrants par le poste-frontière de Tarajal, les 30 et 31 juillet derniers. La majorité des incidents sont survenus lors de bousculades et de poursuites, tandis que certains ont été marqués par des jets de pierres contre les militaires déployés dans différents secteurs de l'enclave. Fin août, une attaque contre une patrouille dans le secteur de Benzu avait fait quatre militaires blessés et conduit à l'arrestation d'une douzaine de migrants marocains, a rappelé le quotidien espagnol.

S.Souad

Lancement d'une plateforme numérique et d'une application mobile pour signaler les infractions liées aux prix et à l'hygiène

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, hier mardi dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des signalements et des réclamations, ainsi que d'une application mobile mise à la disposition des citoyens pour signaler d'éventuelles infractions liées au respect des prix, à l'hygiène et à tout ce qui porte atteinte à la sécurité et à la santé du consommateur. Cette annonce est intervenue lors d'une réunion de travail présidée par la ministre du secteur, Mme Amel Abdellatif, au siège du ministère, avec les directeurs régionaux du commerce, en présence des cadres centraux du ministère, consacrée à l'examen des mesures et dispositions nécessaires à la mise en œuvre des instructions issues de la réunion du Conseil des ministres relatives au secteur. Cette rencontre intervient «en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 octobre courant, re-



latives à la mise en place d'un mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de base à travers le territoire national». L'approche adoptée dans le cadre du mécanisme décentralisé de suivi quotidien des prix, de la disponibilité et de l'approvisionnement a été présentée à cette occasion.

M.M. Bouchra

POLOGNE :

Un Ukrainien interpellé après avoir blessé cinq personnes au couteau

Survenue dans l'enceinte d'une abbaye dans l'est de la Pologne, l'attaque au couteau d'un ressortissant ukrainien a grièvement blessé

quatre hommes et une femme. Un ressortissant ukrainien a été placé en détention pour avoir fait cinq blessés, dont trois graves, lors

d'une attaque au couteau dans l'enceinte d'une abbaye située dans l'est de la Pologne, a indiqué ce jeudi la police.

Un cas confirmé d'Ebola signalé au Nigeria

Le Nigeria a confirmé un cas de maladie à virus Ebola à Abuja chez une femme arrivée d'Ouganda. Dans un communiqué publié mardi, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Muhammad Ali Pate, a indiqué qu'il s'agissait d'une femme récemment venue dans le pays par un vol en provenance de l'Ouganda. « Elle a été admise dans un hôpital privé de la capitale fédérale, où elle a reçu des soins pendant plusieurs jours avant que le diagnostic ne soit confirmé », précise le communiqué. La patiente est actuellement en isolement et reçoit des soins médicaux. Les autorités sanitaires nigériennes ont identifié 44 contacts étroits et renforcé les mesures de surveillance pour prévenir la propagation du virus. Ils sont également à pied d'œuvre pour retrouver et mettre sous surveillance d'autres personnes qui auraient été exposées à la patiente, notamment les travailleurs de la santé, les patients, les soignants et les personnes ayant voyagé avec elle. Le Centre nigérien de contrôle et de prévention des maladies et le Secrétariat des services de santé d'Abuja sont mobilisés avec les services compétents pour contenir l'infection et empêcher sa propagation.

N.Nadia

Le bilan d'une attaque de l'armée soudanaise sur une zone contestée s'alourdit à 153 morts

Un premier bilan communiqué mardi faisait état de 53 morts dans la frappe de drone survenue lundi dans cette zone contestée par le Soudan et le Soudan du Sud. Une frappe de drone de l'armée soudanaise lundi 21 octobre a fait 153 morts sur un marché situé dans une zone disputée entre le Soudan et le Soudan du Sud, selon un nouveau bilan qui va probablement s'alourdir, a indiqué mercredi un responsable local. La région d'Abyei, gérée par une «zone administrative spéciale» et placée sous la supervision d'une Force intérimaire de sécurité des Nations unies, se situe dans une zone frontalière disputée depuis la sécession du Soudan du Sud, plus jeune nation du monde qui a obtenu son indépendance du Soudan en 2011. Un premier bilan communiqué mardi faisait état de 53 morts dans la frappe de drone qui y est survenue lundi.

AUSTRALIE :

La députée Helen Haines, percutée délibérément par un véhicule, a été amputée des deux jambes

«La jambe gauche d'Helen a été amputée lundi. Nous espérons que sa jambe droite puisse être sauvée, mais (...) les chirurgiens ont aussi dû amputer sa jambe droite», a détaillé le mari d'Helen Haines à l'hôpital de Melbourne. La députée australienne Helen Haines a été amputée des deux jambes après avoir été percutée volontairement par un véhicule, a annoncé mercredi son mari, qui s'est déclaré «vraiment bouleversé par le soutien» reçu depuis cette attaque. La députée indépendante, âgée de 65 ans, a été heurtée par un Toyota Land Cruiser lundi, près de son bureau dans la ville de Wangaratta, à un peu plus de 200 kilomètres au nord-est de la capitale de l'État de Victoria. «Mais la bonne nouvelle, c'est qu'Helen est vivante et dans un état stable», a dit M. Haines à l'hôpital de Melbourne. «Ce qui compte le plus chez Helen pour nous, sa famille, c'est son cœur et son esprit.»